

Le Pommery des Bammerville, un lieu protestant en Picardie, d'après les *Souvenirs du passé* de Clémence de Neuflize-Bammerville

Le château et le domaine de Pommery restent un des lieux emblématiques du protestantisme picard, en général, et viromanduen, en particulier, même si c'est dans une moindre mesure que la « Boîte à cailloux » ou des lieux, notamment paroissiaux, comme Lemé ou Hargicourt.

L'objet de ces quelques lignes n'est pas de reprendre le travail produit par Mme Monique Séverin sur ce lieu du temps de la dynastie des Bammerville qui en furent propriétaires de 1786 à 1916¹. Mais, après la célébration du cinquième centenaire de la naissance de Calvin (1509-2009), l'idée a germé de revisiter cette étude de référence à la lumière d'éléments complémentaires apportés par quelques travaux historiques plus récents et propres à en éclairer certains aspects. Ce travail avait utilisé les *Souvenirs du passé* de Clémence de Neuflize-Bammerville², notamment pour examiner avec minutie l'apport de ce texte à la compréhension du développement des activités industrielles et commerciales des Bammerville et leurs conséquences patrimoniales. Toutefois, il reste aussi possible d'utiliser la richesse des *Souvenirs du passé*³ pour mieux sentir en quoi le château et le domaine de Pommery constituent un lieu protestant en Picardie, notamment du point de vue de la transmission, au travers de l'histoire d'une famille, de pratiques sociales et culturelles d'un groupe.

Les mémoires peuvent constituer un signe d'appartenance sociale puisqu'ils insèrent la vie ou les actes d'individus dans une destinée de groupe. Pour les aristocrates, ils peuvent prendre un tour de défense et illustration lignagère surtout, comme c'est le cas des *Souvenirs du passé* de Clémence de Neuflize-Bammerville, quand ils mettent en perspective plusieurs siècles d'histoire familiale, ce qui fonde une transmission autour de valeurs et de rencontres prestigieuses (ici, Jeanne d'Arc, Henri IV, Napoléon, le tsar Alexandre, Louis-Philippe).

1. Monique Séverin, « La famille Joly de Bammerville », *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne*, t. XXIX, 1984, p. 105-136, et t. XXX, 1985, p. 73-98.

2. Clémence de Neuflize-Bammerville se donne pour ambition de *recueillir ces souvenirs du passé dans les titres, généalogies, correspondances, papiers etc.* Les papiers de famille qu'elle évoque étaient répartis entre les habitations parisiennes des héritiers de Bammerville (dont certains ont été victimes de cambriolages...) et le château de Pommery, qui a été détruit par les Allemands en 1917. La question de ces documents existe toujours et on se trouve souvent démunie pour faire l'histoire de ce lieu. Le texte utilisé pour le présent article se trouve, sous forme de tapuscrit, à la Maison de Pommery.

3. Les citations des *Souvenirs du passé* seront, ici, présentées sans guillemets et en italique pour leur permettre d'intervenir au fil du texte...



Clémence de Neuflize-Bammeville
(coll. Société académique de Saint-Quentin).

S’agissant de l’enracinement religieux, ces *Souvenirs* sont continûment traversés par la filiation protestante. Culturellement, ils perpétuent, à leur manière, l’art de la conversation, notamment comme genre où les femmes du groupe pouvaient exercer goût et influence⁴ et, à ce simple égard, Clémence de Bammeville fournit un exemple talentueux. Mais, les mémoires expriment aussi «la surimportance de l’inimportant⁵», domaine où elle excelle en témoignant de détails relatifs à des objets (tableaux, tapisseries, bijoux, meubles), des circonstances (bals, visites etc.), ou des pratiques sociales (récits de voyage, évocation et célébration de la parentèle).

Le fief de Pommery et la Réforme

Il est important de constater qu’il n’existe aucune trace d’une quelconque manifestation de la Réforme à Pommery avant le milieu du XVII^e siècle. Mais, au siècle suivant, ce lieu va être le théâtre privilégié d’une forme de diffusion de la Réforme assez typique, notamment en Picardie : l’adossement à des possessions seigneuriales. En effet, de nombreux gentilshommes, «seigneurs haut justiciers, détenteurs de charges importantes dans la province, ces gentilshommes comme Jean de Monchy, baron de Séarpont, lieutenant général du roi en Picardie, ses cousins, Poix Séchelles et Lannoy-Morvillers, gouverneur de Boulogne, capitaine de Chauny et d’Amiens, Louis d’Ailly de Picquigny, vidame d’Amiens, Robert de Saint Delys d’Heucourt, gouverneur d’Abbeville, Jean d’Estrées, sieur de Cœuvres, sénéchal de Boulonnais ont beaucoup fait pour le développement de communautés réformées sur leurs terres mais aussi dans les villes proches, en leur fournissant des lieux où se réunir et leur protection, en cas d’ennuis⁶».

À Pommery, au XVII^e siècle, ce sont les Sons qui offrent aux réformés un lieu et une protection. Le château et le fief leur appartiennent et Marie de Barisis, veuve de François de Sons, adhère à la Réforme, comme sa famille depuis trois générations.

Une première fois, le 1^{er} janvier 1641, elle ouvre le château, construit en 1604, au culte réformé. La France vit alors sous le régime de l’Édit de Tolérance octroyé, en 1598 à Nantes, au royaume de France par le roi Henri IV. En effet, ce texte autorise, sous condition, Marie de Barisis, à célébrer en son château, un tel culte. Toutefois, dans tout le royaume, ce que, depuis l’Édit de Nantes, l’on nomme la «Religion prétendue réformée» (RPR), subit les attaques d’un catholicisme vivifié par le concile de Trente (1549-1563) dont les principes ont été tardivement reçus en France. Dynamique, notamment dans sa composante ultra-

4. Cf. Mona Ozouf, *Les mots des femmes. Essai sur la singularité française*, Paris, Fayard, 1995.

5. P. Nora, «Les Mémoires d’État, de Commynes à de Gaulle», *Les lieux de mémoire. La nation*, t. II, Paris, 1986, cité par E. Mension-Rigaud: *Aristocrates et grands bourgeois*, Paris, 1994.

6. Olivia Carpi, «L’“extermination” des protestants en Picardie», *Les affrontements religieux en Europe du début du XVI^e au milieu du XVII^e siècle*, dir. de Véronique Castagnet, Olivier Christin, Naïma Ghermani, Villeneuve d’Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2009.

montaine, ce catholicisme cherche à restreindre les libertés religieuses garanties par l'Édit de Nantes alors que Richelieu a réduit le « parti protestant » lors du siège de La Rochelle, en 1628, et par l'octroi de la Grâce d'Alès en 1629 : les huguenots ont perdu leurs droits politiques, militaires et territoriaux tout en conservant la liberté de culte garantie par l'Édit de 1598. Rapidement, dans ce contexte de restrictions croissantes, les oppositions des échevins de la Ville de Saint-Quentin apparaissent et contraignent Mme de Barisis à suspendre ces cultes pourtant licites.

Pour interdire le culte réformé à Pommery, les échevins de la Ville de Saint-Quentin recourent, entre autres, à l'argument du risque d'intelligence avec l'ennemi qui pourrait se développer dans ces assemblées. L'argument de ces échevins est à prendre en considération. Et, même s'il renferme une part de rouerie, encore faut-il en cerner le fondement. La Picardie est une région qui n'a cessé de connaître la guerre depuis le XV^e siècle. La peur y est quotidienne et, notamment la peur de l'étranger, sinon de l'ami de l'étranger. C'est ce que montre, pour le XVI^e siècle, un travail de référence⁷. Jusqu'au milieu du XVII^e siècle, cette situation prévaut, même si l'action obstinée des rois de France, de François I^r à Louis XIII (et au-delà), tend à faire remonter la frontière du royaume vers le Nord. Entre les dates des situations examinées dans le travail cité et l'affaire du culte réformé à Pommery, en 1641, la frontière du royaume a été repoussée d'une cinquantaine de kilomètres. Mais la guerre a continué de sévir, comme en témoigne le siège de Corbie. Les mouvements des gens de guerre ne sont donc pas inconnus des Picards à cette date. Une mentalité défensive, sinon obsidionale, reste effectivement à l'œuvre et les échevins de Saint-Quentin y participent. Dès lors, il est pertinent d'être vigilant à propos des acteurs pouvant être en intelligence avec l'ennemi, qui, à cette date, reste l'Espagne. Par contre, imputer une éventuelle connivence d'intérêt de protestants français avec les Espagnols relève de l'erreur manifeste, voire de la cautèle. Quand, au XVII^e siècle, les protestants français, en tant que «parti», gardent des liens avec des puissances étrangères, c'est plutôt avec les Provinces-Unies et l'Angleterre⁸. En outre, depuis François I^r, pour desserrer l'étau dans lequel le Habsbourg cherche à l'étouffer, le roi de France a fait le choix logique des alliances protestantes (allemandes et suédoise) et ottomane, car les premières enfoncent un coin au sein de l'Empire romain germanique, de l'Europe centrale aux Flandres, et la seconde, établie par les *Capitulations* signées entre François I^r et Soliman le Magnifique, en 1535-1536, permet la prise à revers. Richelieu, au cours de la guerre de Trente Ans (1618-1648), restera la figure emblématique de cette solution diplomatique et stratégique qui se trouvera réaffirmée, en 1624, lors de son entrée au Conseil, et, en 1630, lors de la Journée des Dupes⁹ (10-11 novembre 1630) où le cardinal-ministre écarte le parti dévot pro-espagnol. Dès lors, l'ennemi proche de Saint-Quentin ne pouvant

7. Isabelle Paresys, *Aux marges du royaume : Violence, justice et société en Picardie sous François I^r*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998.

8. Cf. l'équipée de Buckingham lors du siège de La Rochelle (1627).

9. Georges Mongréden, *10 novembre 1630, La Journée des Dupes*, Paris, Gallimard, 1961.

qu’être espagnol ou allié de celui-ci, il y a peu de chances pour que des protestants picards cherchent à établir le contact avec lui ! Sauf à vouloir goûter de l’Inquisition… Ainsi, lorsqu’ils invoquent le risque d’intelligence avec l’ennemi, les échevins usent d’un argument qui, s’il a un fondement psychologique, n’a aucune valeur politique.

Par contre, au moment où Mme de Barisis cherche à faire reconnaître le culte réformé dans son château, c’est un autre argument qui va faire aboutir sa requête. En effet, le pays reste instable et, si Mazarin, ministre du royaume, ne goûte guère, en bon cardinal, la théologie réformée, il apprécie, en fin politique, le loyalisme des protestants à la personne du roi. Il constate lui-même : « Le petit troupeau broute de la mauvaise herbe mais ne s’écarte point ».

En 1643, le culte réformé est donc autorisé à Pommery. Il y perdurera jusqu’en 1650, au-delà du décès de Mme de Barisis, en 1646¹⁰. Ensuite, le domaine passera aux Caignart de Rotoy qui brilleront par leur fidélité au catholicisme. Il n’y avait aucun déterminisme à faire de Pommery un lieu protestant mais, lorsque Pierre Louis de Bammerville acquerra le domaine, prenant la succession des Caignart, il s’inscrira dans une certaine mémoire des lieux.

La sédentarisation des Bammerville à Saint-Quentin

D’évidence première, pour que les Bammerville acquièrent Pommery en 1786, il fallait qu’ils fussent sédentarisés en Picardie depuis un certain temps. Ce qui n’allait pas de soi sous le régime juridique qui prévalait depuis l’Édit de Fontainebleau du 14 octobre 1685 révoquant l’Édit de Tolérance de Nantes de 1598.

Vers 1680, la famille Joly de Bameville¹¹, depuis longtemps acquise aux idéaux de la Réforme, cherche à quitter son Poitou d’origine où règne l’impitoyable répression religieuse du maréchal de Marillac : dragonnades, logement de gens de guerre, destruction des lieux de culte. Comme d’autres Poitevins, tels les Dumoustier de Vastre ou les Clergeault de Pondartin, les Bammerville cherchent un lieu de tranquillité pour gérer leurs affaires et la ville de Saint-Quentin va retenir leur attention. Surtout, les Bammerville se rapprochent des confins du royaume, de sorte qu’en cas de crise majeure, ils puissent franchir la frontière, en une nuit, avec *hardes, bagages et fortune*, pour se réfugier aux Pays-Bas, en Angleterre voire plus loin (Brandebourg, Suède).

Bien qu’ayant été plus que susceptibles d’être inquiétés par les conséquences répressives de la révocation de l’Édit de Nantes, les Bammerville n’auront pas à fuir. Ils resteront à Saint-Quentin et acquerront, en 1786, le domaine de Pommery, ce qui les confirmera en Picardie jusqu’en 1914, date à laquelle le *der-*

10. Cf. Monique Séverin, *art. cit*, partie I, p. 117 à 119

11. Le nom prendra deux « M » à partir de Pierre Joly de Bammerville qui, vers 1755, entreprend des démarches pour fournir des preuves de noblesse sur titres authentiques en vue d’obtenir la charge de trésorier de la Ville de Saint-Quentin et celle de « Secrétaire du Roy, Maison et Couronne de France et de ses Finances ». Cette orthographe est maintenue quand il s’agit du lignage.

nier descendant protestant¹² de la famille fera don de ce domaine à la communauté réformée de Saint-Quentin¹³.

Pour tenter de comprendre ce maintien des Bammerville à Saint-Quentin, il est souhaitable d'examiner à la fois les conditions dans lesquelles des Poitevins purent s'installer en Picardie, alors que la logique eût voulu qu'ils traversassent la frontière pour se réfugier aux Provinces-Unies, en Angleterre ou plus loin, et les raisons qui permirent à Samuel de Bammerville de résister à la pression juridique, religieuse et judiciaire dont il fit l'objet.

L'analyse de la tension¹⁴ qui l'oppose, entre 1716 et 1718, à MM. de Bernage, intendant de Picardie, Gobinet de Villecholles, son subdélégué, et aux mayeurs et échevins de Saint-Quentin peut fournir des éléments de réponse aux deux questions.

Ce qui retient l'attention dans cette affaire, ce n'est pas que l'intendant et le Corps de ville cherchent à convertir, sinon à condamner ou à faire déguerpir Samuel de Bammerville en dépit de la richesse qu'il apporte à Saint-Quentin, mais bien qu'un intendant, commissaire royal par excellence et nanti des pouvoirs de police, justice et finances, soit amené à renoncer à ces poursuites qu'il a pourtant appuyées. Traquer le huguenot était de droit commun et, en 1717, cet intendant ne fait qu'accomplir sa mission. Par contre, le fait qu'il finisse par s'incliner mérite examen.

C'est certainement le réseau de relations des Bammerville qui explique ce renoncement.

Pour tenter de saisir les linéaments de cette affaire, faisons confiance au témoignage familial de Clémence de Neuflize-Bammerville : *En effet, les puissances sur lesquelles Samuel comptait, des relations de son grand-père et de son père à Paris s'employaient pour lui, et Monseigneur le Duc d'Elbeuf, Gouverneur de la province de Picardie...*

Si Clémence de Neuflize-Bammerville reste discrète quant aux liens qui unissaient ce grand personnage de l'État monarchique au grand-père et au père de Samuel de Bammerville, elle n'en fait pas moins référence aux *puissances* que son ancêtre par mariage, Samuel de Bammerville, pouvait mobiliser, sinon invoquer, à l'encontre de la démarche d'un intendant appuyé par le Conseil du Dedans¹⁵ du royaume.

La lettre décisive, en date du 14 février 1718¹⁶, est celle du duc d'Elbeuf au mayeur de Saint-Quentin. Ce sont ces quelques lignes qui ont certainement

12. *Bulletin de la société d'histoire du protestantisme français* (BSHPF), 1927, p. 152.

13. Via l'Association de Bienfaisance parmi les Protestants de Saint-Quentin (ABPP) fondée en 1908, reconnue d'utilité publique et toujours en activité.

14. Cf. Monique Séverin, *art. cit.*, partie I, p. 107 et 108.

15. Sur ordre du régent Philippe d'Orléans, le Conseil du Dedans a été constitué le 1^{er} octobre 1715, par ordonnances royales instituant un dispositif (la polysynodie) de plusieurs conseils au sein du Conseil de régence (dedans, finances, guerre, marine, affaires étrangères, commerce, conscience) et reprenant les différentes sections de l'ancien Conseil du roi et des conseils particuliers des secrétaires d'État. Le Conseil du Dedans était présidé par le duc d'Antin (1655-1736).

16. Monique Séverin, *art. cit.*, partie I, p. 108.

sauvé Samuel de Bammerville de la prison, des galères, de l'échafaud, voire de l'exil.

Quand elle évoque cet épisode, le mot « puissances » qu'utilise Clémence de Neuflize-Bammerville est à prendre avec sérieux, car son niveau de culture fait qu'elle ne commet par d'erreur de vocabulaire et qu'elle utilise le mot dans une de ses acceptations les plus fortes : « Puissance, se dit aussi de ceux qui possèdent les premières dignités de l'État. Avoir accès auprès des Puissances¹⁷ ».

C'est donc vers *les premières dignités de l'État* qu'il faut chercher les relations dont dispose, à Paris, Samuel de Bammerville grâce à son père et son grand-père.

Monseigneur le Duc d'Elbeuf, Gouverneur de la province de Picardie... évoqué dans les *Souvenirs du passé* est Henri I^{er} de Lorraine, duc d'Elbeuf, comte de Lillebonne et de Rieux, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Picardie, du comté d'Artois, de Hainaut et de Montreuil (1661-1748). Et c'est à une analyse des liens de parentèle autour de cette « puissance » que nous invite cet épisode.

Pour le saisir, il faut avoir présent à l'esprit le fait que le titre comtal et l'invocation régulière par les Bammerville d'un titre nobiliaire incontestable pèsent de tout leur poids. Les Joly de Bammerville sont des nobles dont les solidarités féodales ne sont pas à négliger. Le père de Samuel est Samuel Joly de Bammerville, écuyer, seigneur de Lourdines ; son grand-père est Jean Joly, écuyer, seigneur de Lourdines ; son aïeul, Fromant-Joly, est le plus ancien membre connu du lignage¹⁸.

17. « Ceux qui possèdent les premières dignitez de l'Estat: alors il est toujours pluriel. Il a accès auprès des Puissances. Il ne faut pas se brouiller avec les Puissances ». *Dictionnaire de L'Académie française*, première édition (1694). Par contre, au moment où Clémence de Neuflize-Bammerville utilise ce terme, il s'est légèrement infléchi vers la familiarité : « Puissance se dit aussi, familièrement, de ceux qui possèdent les premières dignités de l'État. Avoir accès auprès des puissances. Il ne faut pas se brouiller avec les puissances. Il est bien avec toutes les puissances du jour. Fam., Il devient une puissance, se dit d'un homme qui acquiert du crédit et du pouvoir; etc. Il croit, il se figure être une puissance, se dit d'un homme qui croit mal à propos avoir de l'autorité, du crédit ». *Dictionnaire de L'Académie française*, sixième édition (1832-35). Toutefois, par son âge et son éducation, Clémence de Neuflize-Bammerville utilise le terme dans la plus ancienne acceptation.

18. Parmi les pièces servant à la justification du lignage des Bammerville, on trouve dans les sources collectées par Mme Séverin pour son travail de 1984-85 et actuellement déposées à la Maison de Pommery, la référence à :

- un contrat passé devant Gruin, notaire royal à Loudun, le 6 juillet 1581, évoquant le bénéfice d'une rente au profit de Mathurin Joly, seigneur de Lourdines, et Charlotte Vincent, sa femme ;
- un acte de partage du 24 avril 1657 passé devant Rivière et Langlois, notaires au Châtelet de Paris, relatif aux biens de Mathurin Joly, seigneur de Lourdines, et Charlotte Vincent, sa femme, et de Jean Joly, seigneur de Lourdines, et Anne d'Asnières, sa femme ; entre Samuel Joly, seigneur des Roches, Jean Joly, avocat au parlement de Paris, et Henri Joly.

Toutefois, les différentes destructions et dispersions de pièces et actes relatifs à la famille obligent à prendre l'analyse de Clémence de Neuflize-Bammerville en considération puisqu'elle témoigne, caractéristique culturelle de ce groupe social dans son désir de transmission, d'une remarquable fiabilité de jugement et d'une connaissance précise de tous les actes relatifs à la famille.

Mathurin, l'aïeul vivant au XVI^e siècle, avait d'assez valeureux titres militaires à faire valoir. Comme ses pairs gentilshommes huguenots du Poitou, tel Soubise de Parthenay, il est pleinement engagé dans les guerres de Religion et y côtoie Navarre, Condé, Coligny, Andelot, La Tremoille, Biron, Bouillon. Pol, le fils ainé de Mathurin reprend la carrière des armes et sera, sous Henri IV, « Lieutenant du gouvernement de la ville et Château de Loudun ». C'est là un des liens de cette famille avec Loudun. Pol mourra au service du roi, les armes à la main. Raison pour laquelle Mathurin va orienter ses autres fils vers la robe pour qu'ils deviennent avocats au parlement de Paris. Ces robins habitent rue Serpente, dans le quartier Saint-Séverin, proche à la fois du palais de justice et de lieux marqués par l'histoire protestante, entre la place Maubert et le Pré-aux-Clercs¹⁹. Jehan est introduit avocat du roi Louis XIV en ses conseils, et devient veneur du duc d'Anjou²⁰, frère du roi. Il épouse Marie Véron de Bameville dont un des frères, Pierre de Bameville, est commissaire ordinaire des guerres. Le nom de Bammerville fait son entrée dans l'histoire de ce lignage et la parentèle va alors s'étendre au monde des commissaires des guerres, proches de la haute épée en charge de la conduite des guerres.

Pour les Bammerville, deux connections qui pèsent sur leur sédentarisation à Saint-Quentin, donc à Pommery, vont alors se mettre en place pendant les années 1640-1650.

Tout d'abord, le lien avec le Poitou. Le grand-père de Samuel de Bameville, Jean de Joly-Lourdines, va garder le contact avec le Poitou où sa famille reste notamment connue et liée au monde huguenot. C'est là que Samuel, le premier fils de Jean de Lourdines, est baptisé en l'église réformée de Poitiers en 1652. C'est plus que certainement parmi les huguenots poitevins à Loudun et Poitiers que les Joly-Lourdines ont pu entrer en contact avec Marie de La Tour d'Auvergne (1601-1655), née à Sedan, place et académie calvinistes s'il en fut. Fille d'Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, duc de Bouillon²¹, elle est destinée à son cousin Henri III de La Tremoille²² qu'elle épouse en 1619. Ce dernier, huguenot, abjurera en 1628 lors du siège de La Rochelle, mais n'imposera pas cette conversion à son épouse, laquelle, nantie d'un solide caractère et d'une foi de granit, ira jusqu'à demander à son duc de mari de protéger la communauté huguenote de son duché, le

19. C'est en place Maubert qu'eurent lieu, en 1534, les exécutions de Guillaume Joubert de La Rochelle et d'Antoine Augereau, imprimeur de Marguerite de Navarre, puis en 1546, celles d'Etienne Dolet, humaniste, et de Philippe de Luns en 1557. La rue Serpente reste proche de la partie protestante du quartier Saint-Germain (Pré-aux-Clercs, cimetière où se tinrent des assemblées de nuit), rue Visconti où eurent lieu, en 1555, le premier baptême réformé et, du 25 au 29 mai 1559, le synode clandestin qui constitua l'Église réformée de France.

20. Un tel office ne pouvait être accordé par faveur royale qu'en produisant des preuves de noblesse irrécusables. Le titre comtal n'est donc pas usurpé et se trouve au cœur du lignage des Joly de Bammerville.

21. Maréchal de France en 1592, très proche d'Henri IV. Il sert dans les campagnes militaires jusqu'à la pacification de 1597-1598.

22. Fils de Claude de La Tremoille (1566-1604), duc de Thouars, compagnon d'armes d'Henri IV.

couple offrant ainsi un bel exemple de tolérance spirituelle et de respect conjugal²³. Forte de cette protection, Marie fut, notamment, une active organisatrice du synode national de l'Église réformée de France tenu à Loudun, en 1659. C'est à la faveur de cet évènement, outre de vraisemblables liens antérieurs, que se sont mis en place les attaches entre les La Tour d'Auvergne et les Joly-Lourdines, la préparation d'un tel événement mobilisant tous les membres des communautés locales dans leur accueil.

Ensuite, le lien avec la Picardie. Le mariage de la nièce de Marie de La Tour d'Auvergne-Trémoïlle, Élisabeth de La Tour d'Auvergne (1635-1680), en 1656, avec Charles III de Guise-Lorraine, duc d'Elbeuf (1620-1692)²⁴, va établir le lien entre ces Poitevins et la Picardie. En effet, Élisabeth de La Tour d'Auvergne est la fille du duc de Bouillon et la nièce d'Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne (le «Grand Turenne», général de Louis XIV²⁵). Il se trouve que les Elbeuf ont souvent été titulaires de la charge de gouverneur de Picardie. C'est le cas d'Henri I^{er} d'Elbeuf qui en est titulaire en 1718, de son père Charles III de Guise-Lorraine (1620-1692) et de son grand-père, Charles II de Guise-Lorraine (1596-1657). Il est à noter que les liens des Elbeuf avec la Picardie sont aussi perceptibles au fait qu'un des frères de Charles III, Henri (1620-1648), est abbé d'Homblières et que celui d'Henri I^{er}, Louis (1662-1693), est abbé d'Ourscamp, deux abbayes richement pourvues en terre picarde.

Enfin, le lien au sang royal. Charles II de Guise-Lorraine avait, en 1619, épousé Catherine Henriette de Bourbon (1596-1663), dite Mademoiselle de Vendôme, fille illégitime d'Henri IV de France et de Gabrielle d'Estrées. Cette alliance offrit aux Lorraine-Elbeuf le privilège du sang royal²⁶. C'est aussi ce lien avec les Bourbons qui va placer les Elbeuf à la tête du gouvernement de Picardie car, depuis leur création, les charges de gouverneurs de Picardie étaient souvent attribuées à un Bourbon en raison de l'importance stratégique de cette région : Charles de Bourbon, duc de Vendôme, le fut de 1519 à 1537, Antoine de Bourbon, de 1538 à 1555, Louis de Bourbon, prince de Condé, de 1561 à 1569, Henri de Bourbon, prince de Condé, de 1573 à 1588, Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, de 1627 à 1631²⁷.

Ainsi, lorsqu'en 1717 Samuel de Bammerville sollicite l'appui du duc d'Elbeuf, il dispose d'un triple atout :

23. Les deux époux seront actifs, chacun dans sa conviction : Marie fit construire les temples de Thouars et de Vitré ; Henri contribua à fonder, à Thouars, les couvents des ursulines et des clairettes (nom local des clarisses).

24. Veuf en premières noces d'Anne Elisabeth de Lannoy (1626-1654). En troisièmes noces, il épousera, en 1684, Françoise de Montault de Navailles (1653-1717).

25. Il est loin d'être exclu que les liens de famille autant que ceux de métier aient pu mettre en contact Turenne et Pierre de Bammerville en tant que commissaire ordinaire des guerres.

26. La proximité du lien royal est aussi perceptible dans le mariage d'Henri I^{er} de Lorraine, duc d'Elbeuf, qui épouse, en 1677, Anne-Gabrielle de Rochechouart-Mortemart (1660-1729), fille de Louis Victor de Rochechouart, duc de Mortemart, et d'Antoinette Louise de Mesme, mais, surtout, nièce de Françoise Athénais de Rochechouart-Mortemart, marquise de Montespan, favorite de Louis XIV de 1674 à 1683, originaire de Lussac-les-Châteaux, autre localité poitevine.

27. Liste issue de Robert R. Harding, *Anatomy of a Power Elite, The Provincial Governors of Early Modern France*, New Haven – Londres, Yale University Press, 1978.

- le lien des Joly-Lourdines avec les La Tour d'Auvergne, donc avec les Elbeuf, à raison de leurs relations de huguenots poitevins à la génération du grand-père et du père de Samuel ;
- des alliances avec bon nombre de Grands du Royaume, catholiques comme protestants (Bouillon, La Trémoille, Guise-Lorraine), ainsi qu'avec le monde des gens de guerre (généraux, maréchaux comme Turenne, commissaires des guerres comme Pierre de Bammerville) ;
- la majesté du sang royal qui coule dans les veines des Elbeuf depuis le mariage de Charles I^{er}, duc d'Elbeuf avec Catherine de Bourbon-Vendôme. Par respect féodal, ni Louis XIV, ni Philippe d'Orléans, pas plus que Louis XV n'oseront jamais léser cette majestueuse ascendance.

Ainsi, lorsque les échevins de Saint-Quentin répondent plus que modestement à Henri I^{er} de Lorraine, duc d'Elbeuf, qui se porte garant de Samuel de Bammerville, on comprend mieux pourquoi ils s'abandonnent à une obséquiosité contrite qui contraste avec le ton allant de leur première lettre d'attaque... Devant une telle « puissance », ils ne pèsent guère. Il en va de même pour Bernage, l'intendant, qui a dû y consommer un tricorne, car le recul d'un intendant devant un gouverneur sur un problème relevant de sa compétence et appuyé par le Conseil du Dedans, constitue, somme toute, un cas de figure assez rare.

Reste une question qui mérite elle aussi examen : pourquoi un duc d'Elbeuf intervient-il en faveur d'un huguenot ? Vraisemblablement en raison d'un effet de parentèle²⁸. Comme, dans la société d'Ancien régime, il est aussi important de posséder que d'appartenir, les Bammerville, via les La Tour d'Auvergne en Poitou, entrent en relation de parentèle avec les Elbeuf qui ont du sang Bourbon dans les veines et qui, par ce lignage, sont chroniquement détenteurs de la charge de gouverneur de Picardie. En d'autres termes, lorsque Samuel de Bammerville arrive, en 1705, à Saint-Quentin en venant de son Poitou, il sait pouvoir accéder au gouverneur de Picardie. Au cours du XVII^e siècle, les charges de gouverneurs ne s'exerçaient plus sur place puisque, progressivement, ils ont perdu jusqu'au droit d'aller dans leurs gouvernements sans permission du roi. Voilà qui explique pourquoi Clémence de Neuflize-Bammerville évoque, pour Samuel de Bammerville, *des relations de son grand-père et de son père à Paris, [qui] s'employaient pour lui*. On peut y voir la trace d'une sociabilité parisienne déjà très intégrée²⁹.

28. Ce sont vraisemblablement ces mêmes liens qui ont consolidé l'implantation de la tante de Samuel Joly de Bammerville, Dumoutiers de Vastres, et les Poitevins auxquels elle fit sillage. Bien qu'aucune source ne permette de le confirmer, il est plus que vraisemblable que la halte en Picardie de ces Poitevins s'explique par les liens dont ils pouvaient se réclamer auprès du gouverneur de Picardie.

29. Les *Souvenirs du passé* signalent cette intégration dans la société parisienne puisqu'à propos du mariage de Samuel de Bammerville avec Marthe Louise Clergeault de Pondartin, il y est noté : *On trouvait dans la capitale, plus qu'ailleurs, des facilités pour faire légaliser des unions entre protestants, car nous possédonss l'acte de ce mariage signé par le Cardinal de Noailles, alors Archevêque de Paris, avec le sceau de ce prélat. Tout le monde ne pouvait pas se réclamer d'une telle signature...*

Clémence de Neuflize-Bammerville évoque la prospérité de Samuel de Bammerville et l'étendue de ses affaires pour la fabrication et la vente des tissus de lin, appelés linons et batistes, qui constituaient l'industrie du pays³⁰. En 1750, la part de capital détenue par Samuel de Bammerville dans la société de commerce « Samuel Joly et fils » est de 120 000 livres sur les 180 000 livres du « tour de table » composé de ses deux fils, détenteur chacun de 30 000 livres, et, comme il est arrivé à Saint-Quentin, en 1705, dans un relatif dénuement, on peut pressentir la prospérité qui fut la sienne. Il est aussi possible que le duc d'Elbeuf ait compris que Samuel de Bammerville était un entrepreneur du textile qui contribuait à la richesse de la ville de Saint-Quentin comme à celle du royaume, et qu'il était vain de vouloir détruire ces huguenots entreprenants dont le savoir-faire passerait alors en terre étrangère. Même s'ils ne sont pas toujours d'accord, Elbeuf et Saint-Simon ne manquent pas de se croiser à la Cour et dans les différents conseils de la Polysynodie. Or, Saint-Simon exprimera, bien après Vauban, le point de vue d'une partie de l'aristocratie, à savoir l'hostilité à la Révocation. Le maréchal de Villars qui présidait le Conseil de la Guerre au sein de ce système considérait, comme Vauban, que le préjudice économique était immense et que le gain spirituel n'était que factice ; dans ses *Mémoires*, Villars constate à propos des Nouveaux Convertis : « J'ai appris de gens sensés, ecclésiastiques, grands vicaires et autres, que sur 10 000, il n'y en aurait peut-être pas deux qui le fussent véritablement »³¹.

Le caractère d'Henri Ier d'Elbeuf est aussi à prendre en considération. Saint-Simon le décrit comme un homme « dont l'esprit audacieux se plaisait à des scènes éclatantes et que sa figure, sa naissance et les bontés du Roi avaient solidement gâté »³². En aidant Samuel de Bammerville, Henri Ier d'Elbeuf montre son intention de contrer l'intendant Bernage dont l'attitude est appuyée par le Conseil du Dedans. Il est aussi possible qu'au travers de Bernage, Elbeuf vise Philippe d'Orléans lui-même, marquant ainsi, en pleine Régence, son indépendance de prince du sang. Saint-Simon donne peut-être une autre clé du comportement d'Henri Ier d'Elbeuf face au cas Bammerville, lorsqu'il signale : « Les hivers ne se passent guère sans aventures et sans tracasseries. M. d'Elbeuf trouva plaisant de faire l'amoureux de la duchesse de Villeroi, toute nouvelle mariée, et qui n'y donnait aucun lieu. Il lui en coûta quelque séjour à Paris pour laisser passer cette fantaisie, qui allait plus à insulter MM. de Villeroi qu'à toute autre chose ». Elbeuf était aussi capable de cautèle en jouant une action ici pour envoyer un signal ailleurs. Il pouvait, en appuyant Bammerville, chercher à s'opposer au duc d'Antin comme président du Conseil du Dedans, voire au cardinal de Noailles, comme

30. Bien que les données économiques évoquées par Clémence de Neuflize-Bammerville restent ténues en chiffres, elles sont corroborées par les faits et des études historiques récentes, notamment Didier Terrier. *Les deux âges de la proto-industrie : les tisserands du Cambrésis et du Saint-Quentinois (1780-1880)*, Paris, Editions de l'EHESS, 1996.

31. Louis-Hector de Villars, *Mémoires du duc de Villars, pair de France, maréchal-général des armées de Sa Majesté très-chrétienne*, Paris, 1737.

32. Saint-Simon, *Mémoires* (année 1695), t.. I, Paris, Gallimard, Ed. La Pléiade, p. 214.

président du Conseil de Conscience. Et ce, au moment même où Elbeuf était « cajolé »³³ par Monsieur le Grand, Louis de Lorraine, pour transmettre la survie de sa charge de gouverneur de Picardie au bénéfice du jeune prince Charles de Lorraine car, Henri d'Elbeuf restant sans descendance, une telle transmission pouvait maintenir cette charge lucrative dans la « maison » de Lorraine.

Un réseau de relations sociales et politiques élevées reste un des atouts de cette dynastie. *Les souvenirs du passé* de Clémence de Neuflize-Bammeville en portent souvent la trace.

L'acquisition de Pommery

Grâce à leur parentèle et leur apport à la richesse de Saint-Quentin, les Bammeville ne feront pas partie des 200 000 protestants qui, au grand dam de Vauban, quittèrent le Royaume pour apporter leur savoir-faire aux pays voisins.

Les Bammeville durent toutefois vivre dans la clandestinité religieuse qui caractérise la vie des protestants français au XVIII^e siècle : discrets en façade, fidèles en conviction. Installés à Saint-Quentin, ils n'investissent que dans leur commerce et laissent à leur fortune suffisamment de liquidité pour pouvoir fuir, en une nuit, en l'emportant. Pour garantir leur état civil et l'héritage à leurs enfants, ils se marient d'abord dans les paroisses Saint-Thomas ou Saint-Jacques puis, par conviction spirituelle, «en terre protestante», c'est-à-dire à l'ambassade de Suède dans la capitale. Ces mariages dans la capitale indiquent que les Bammeville ont de l'entretenir et qu'ils ne recourent pas au mariage à Tournai comme le font, en Picardie, les protestants moins fortunés. Clémence de Neuflize-Bammeville rappelle à ses petits-fils cette pratique : *Ainsi, dans ce temps que mon récit vient de faire passer sous vos yeux jusqu'à l'année 1780, lorsqu'en Picardie les époux protestants voulaient, pour leur mariage, ajouter la bénédiction évangélique à la consécration faite par la curé catholique, ils pouvaient se rendre à Tournay, en Flandre où les Réformés avaient une église au milieu de cette ville, qui appartenait aux Espagnols³⁴, dans laquelle ils célébraient ouvertement leur culte [...] souvenirs religieusement conservés par quelques vieillards qui m'en ont parlé autrefois avec émotion qui reportait leur cœur aux années de leur jeunesse.* Ces faits, certes connus, prennent sous la plume de Clémence de Neuflize-Bammeville une dimension particulière, celle du désir de transmettre les composantes de l'histoire d'un groupe singulier et d'inscrire des générations futures dans une mémoire collective. En effet, si les réponses à ce besoin d'affirmation diffèrent en fonction des milieux

33. Saint-Simon, *op. cit.* (année 1715) t. V, Paris, Gallimard, Ed. La Pléiade, p. 683.

34. Il est rare de surprendre Clémence de Neuflize-Bammeville sur le terrain de l'inexactitude historique mais... depuis 1713 et le traité d'Utrecht, les Espagnols ne sont plus en Flandres (Pays-Bas du Sud), les Autrichiens y ayant pris leur succession. Tournai et quelques autres villes sont sous la juridiction des très calvinistes Provinces-Unies qui disposent d'un cordon de places (Charleroi, Furnes, Gand, Menin, Mons, Namur, Tournai et Ypres) entre Français et Autrichiens dans le cadre du traité de la Barrière (1713).

sociaux (les uns dans les ambassades de pays protestants à Paris, les autres à Tournai), les contraintes de la répression religieuse restent identiques pour tous. Avec cette remarque, Clémence de Neuflize-Bammerville confirme à ses petits interlocuteurs leur appartenance à un groupe plus large que leur seul milieu social.

Sous l'influence de Voltaire et des Lumières, l'orage des menaces religieuses passe et l'idée de tolérance progresse. En 1787, les protestants français retrouvent un état civil, une existence juridique et un début de statut civil dans le royaume.

Anticipant cette évolution, Pierre et Samuel vont se sédentariser en acquérant les domaines de Pommery, le 20 octobre 1786, pour l'un, et de Remaucourt, pour l'autre. Le statut juridique concernant l'état civil des protestants date du 17 novembre 1787, enregistré au parlement de Paris le 29 janvier 1788. En fait, ce statut, qui avait été envisagé par Malesherbes dès 1776 (déclaration en Conseil du 10 mai 1776), tarda à se mettre en place en raison de l'opposition de Louis XVI et de la pression de la hiérarchie catholique. En 1786, les choses étaient plus avancées car, à partir de 1784, sous l'influence de Breteuil, Malesherbes, La Fayette et Rabaut-Saint-Etienne, les choses s'étaient éclaircies. Effectivement bien engagées³⁵, elles aboutirent. L'édit ne reconnaissait pas la liberté de culte mais, en disposant que les ministres du culte étaient défendus de porter le titre et l'habit, il signifiait, dans le paradoxe, qu'ils étaient tolérés. En ne traitant que de l'état civil, l'édit reconnaît l'existence des protestants et amorce un processus graduel de réhabilitation complète. Quand, avant la publication de l'édit, les Bammerville songent à immobiliser une partie de leur fortune dans des acquisitions foncières, ils semblent suffisamment informés de l'évolution de la situation puisqu'en 1786, la négociation entre protestants et ministres du roi n'est qu'en cours, et ils en préjugent une issue positive. C'est là un nouveau signe de la qualité et de la fiabilité de leurs relations élevées.

S'agissant de Pierre Louis Joly de Bammerville, l'investissement foncier sera fait auprès des Caignart de Rotoy et de Pommery. Il est à noter que Pierre Louis Joly de Bammerville a dû goûter cette acquisition à sa juste valeur symbolique, les Caignart étant des magistrats picards (échevins ou juges) ayant eu à traiter du problème huguenot. Le vendeur principal est Marie Joseph Caignart du Rotoy, lieutenant général au présidial de Laon et héritier de son père, André Nicolas Caignart, seigneur de Pommery. C'est en tant que lieutenant criminel au

35. Une des raisons qui explique ce succès vient de ce que la chose, au lieu d'être présentée à Louis XVI sous l'angle de la liberté de conscience, ce qui contredisait l'Édit de son aïeul Louis XIV et le choquait, était motivée comme un accomplissement de l'Édit de Fontainebleau qui disposait, dans dernier article (12), que ceux qui ne se seraient pas encore convertis pouvaient résider en France sous conditions : « Pourront au surplus lesdits de la R.P.R., en attendant qu'il plaise à Dieu de les éclairer comme les autres, de demeurer dans les villes et lieux de notre royaume, pays et terres de notre obéissance, y continuer leur commerce et jouir de leurs biens sans pouvoir être troublés ni empêchés sous prétexte de ladite R.P.R. à condition, comme il est dit, de ne point faire d'exercices ni de s'assembler sous prétexte de prières ou de culte de ladite religion de quelque nature qu'il soit, sous les peines [...] de confiscation de corps et de biens. »

bailliage du Vermandois, qu'André Nicolas Caignart avait confirmé, le 10 décembre 1683, un arrêt du Conseil du roi Louis XIV en date 30 octobre 1664 interdisant aux pasteurs de Saint-Quentin (Mettayer) et de la Fère (Imbert) de continuer à venir prêcher dans leurs annexes³⁶, en prononçant une sentence interdisant à toujours dans le royaume le pasteur réformé de Saint-Quentin, fermant le temple de Le Haucourt à l'exercice de la Religion Prétendue Réformée, condamnant les membres de la susdite RPR soit à faire amende honorable « devant la principale porte de l'église royale de Saint-Quentin, nuds en chemise, la corde au col, tenant en main une torche ardente du poids de deux livres », soit aux galères ou au bannissement perpétuel ; confisquant leurs biens ; leur assignant de lourdes amendes, les accusés étant reconnus coupables d'avoir quitté le catholicisme ou d'avoir été convaincus d'aider à commettre ce crime³⁷.

L'acquisition de Pommery signifie donc une sédentarisation qui met un terme aux tourments qu'ont dû subir les Joly de Bammerville du fait de l'affirmation de leurs convictions religieuses. En effet, la fidélité spirituelle au message de la Réforme les avaient écartés d'une consécration sociale qui, eu égard à leur talent et à leur patrimoine de départ, aurait pu les gratifier d'une mobilité ascendante de belle trajectoire vers les sommets du royaume et de l'État, à l'image de celle des Ormesson ou des Talon. Cette fidélité à une conviction que l'on paye au prix fort, cette fidélité à une transmission continue de la foi réformée sur huit générations depuis 1535, cette fidélité à soi-même tenue dans l'adversité ne manquent pas de forcer le respect et rappellent, à leur manière, le refrain de *La Cévenole*³⁸.

Pommery, lieu de relations sociales

Acquérir un domaine et un château n'est pas une vaine chose quand on est tout à la fois noble, commerçant et protestant.

Le Château

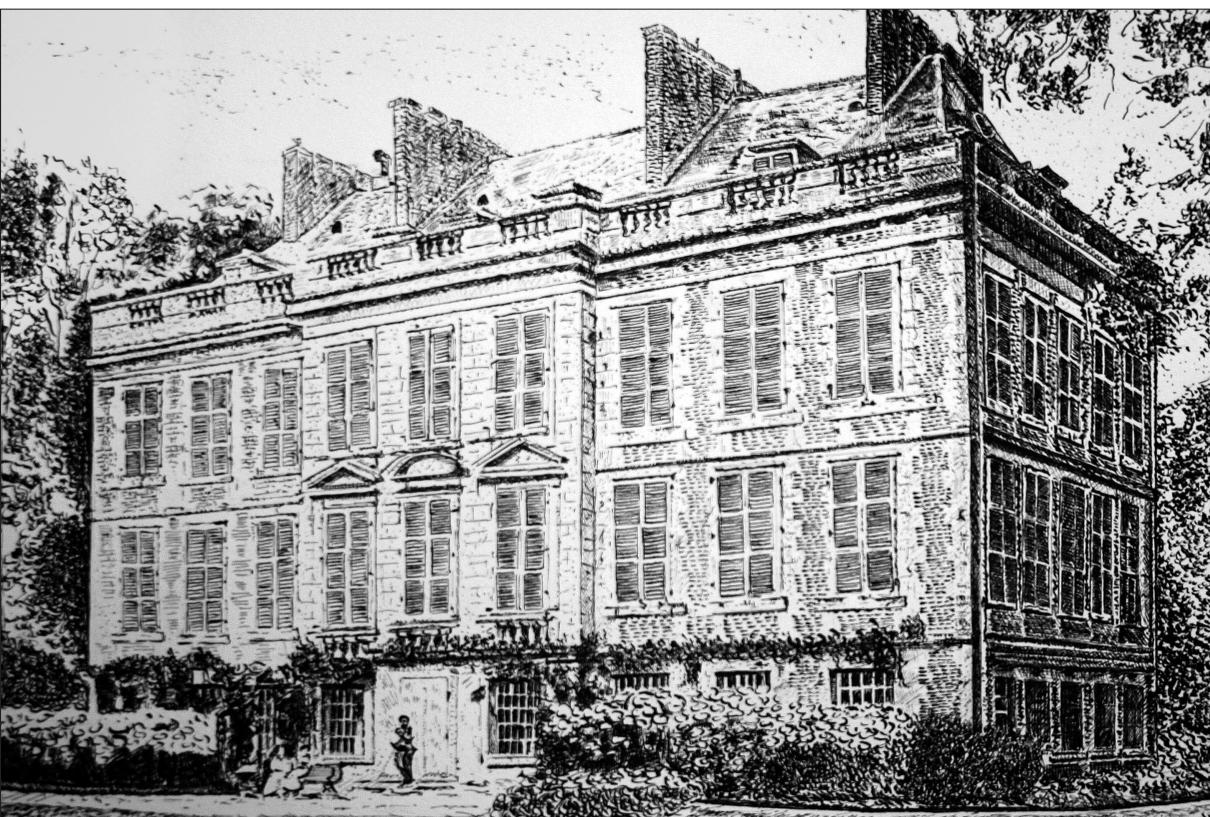
Le nouveau château est dans le style du temps. Ce sera aussi l'outil de développement des relations sociales des Bammerville.

Toutefois, il doit être noté qu'ils n'acquièrent pas un domaine ni un château au sens où un entrepreneur bourgeois ferait une telle dépense ostentatoire pour affirmer, sinon exhiber, sa réussite. Par cette acquisition, Pierre Louis Joly de Bammerville permet à son lignage de « recouvrer » un château après le traumatisme de la

36. Jacques Pannier, « L'«opiniâtreté» d'une petite église, Notes historiques sur Annois et Flavy-le-Martel (1560-1921) », BSHPF, oct-déc. 1922, p. 193-207.

37. Daullé, *Chroniques du Consistoire de Saint-Quentin depuis le rétablissement des cultes*, 1890.

38. *La Cévenole* (paroles de l'évangéliste Ruben Saillens, musique du pasteur Guibal) est une sorte de *Marseillaise* du protestantisme français, composée en 1885, dont le refrain rappelle : « Esprit qui les fit vivre/Anime leurs enfants / Pour qu'ils sachent les suivre. »



*Le château de Pommery avant sa destruction en 1917
(dessin Dufour, coll. Maison de Pommery).*

Révocation. Clémence de Neuflize-Bammeville rappelle à ses petits-fils que, lorsque leur ancêtre Samuel de Bammeville quitta le Poitou pour s'installer à Saint-Quentin, *il résolut de rester attaché à sa foi d'une manière inébranlable et en même temps de reconquérir une position que lui avaient fait perdre ses propres malheurs et ceux qui pesaient sur les réformés de France*. Pour les Bammeville, Pommery est un château qui vient, à un siècle de distance, en commutation de celui du *fief de Lourdines avec haute justice comme relevant à l'hommage du roi à cause de son château royal de Loudun ce fief payant comme redevance une maille d'or à nuance de seigneur suivant l'aveu rendu au roi le 18 avril 1596*³⁹. Notons qu'une des singularités de ce château du XVIII^e siècle est de disposer d'un cimetière dans le parc. Certes, il est possible d'y discerner la manifestation d'ultimes séquelles de la Révocation, puisque les protestants ne pouvant être inhumés en «terre chrétienne», il leur fallait trouver des subterfuges, raison pour laquelle des caveaux de familles se trouvent souvent à l'écart dans les régions protestantes (cf. en Cévennes). Mais, en 1787, l'Édit favorable

39. *Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française*, p. 1512 (Bibl. Mazarine, I 156 ½).

aux protestants leur rend un état civil et donc la possibilité de trouver une sépulture décente. Dès lors, le cimetière de Pommery n'a certainement rien de protestant et il faut plutôt en rechercher l'origine dans la volonté de rétablir l'usage nobiliaire du cimetière familial au château.

Derrière l'acquisition de Pommery gît, discrète mais aigüe, la blessure de la Révocation. Le XVI^e siècle et le XVII^e siècle d'avant l'Édit de Fontainebleau avaient montré qu'on pouvait être noble et protestant. La Révocation prouve à ce groupe, dans le déchirement et la souffrance, qu'il devait choisir entre rester noble et socialement intégré au prix d'une abjuration ou rester clandestinement protestant mais au prix d'un renoncement au train de vie et à la sociabilité habituels pour un *escuyer* du roi. Clémence de Neuflize-Bammeville ne s'y trompe pas : *partageant les malheurs de ses coreligionnaires, repoussé de toutes les charges auxquelles il aurait pu prétendre, à cause de sa qualité de gentilhomme calviniste, Samuel Joly put croire un moment que son avenir allait sombrer.* Les Bammeville sont des féodaux qui, du fait de leurs convictions et à cause du pouvoir d'État, ont dû faire un métier de roturier. Leur cas est donc très différent du développement de la noblesse d'affaires⁴⁰. La question de l'éventuelle dérogeance ne s'est guère posée à eux : ils n'avaient pas le choix (*Samuel vint donc à Saint-Quentin, la cité industrieuse, décidé à suivre la carrière commerciale qui, seule dans ces temps difficiles, s'ouvrait libre devant lui*). Mais, si la Révocation est continûment présente dans les analyses des *Souvenirs du passé*, Clémence de Neuflize-Bammeville se place dans la tradition très protestante qui vise à traiter ce drame dans une certaine discréption, puisque l'Histoire a tranché... *Mais les conséquences désastreuses de la Révocation sont trop connues et trop bien appréciées aujourd'hui pour avoir à les exposer ici. Je n'en parlerai que lorsqu'elles influeront sur les destinées qui se rapporteront à nos familles.*

Le château de Pommery prit encore une forte dimension nobiliaire dans des circonstances très particulières : au cours de la Révolution, il devint temporairement une prison, les Bammeville se voyant inquiétés du fait de leur condition de «cidevants». Le père de Pierre Samuel de Bammeville *fut incarcéré dans son château de Pommery ainsi que Mme de Bammeville avec des garnissaires tandis que son fils Samuel fut arrêté par de soi-disant patriotes et conduit à la prison de l'Abbaye de sinistre mémoire*, selon Clémence de Neuflize-Bammeville. Ainsi, les Bammeville pâtirent de leur particule⁴¹ et de la fureur des temps⁴².

40. Cf. Guy Richard, *La noblesse d'affaires au XVIII^e siècle*, Paris, 1997.

41. Cette fureur va affecter la documentation de la famille puisque *les patriotes fouillèrent la maison, bouleversèrent ses titres et papiers de famille, firent disparaître ceux qui portaient le sceau royal*. Ce qui explique une partie des difficultés à étayer l'histoire de cette famille avec des documents originaux.

42. Cette irruption de la violence sociale et révolutionnaire s'inscrit dans le contexte tendu de 1793 car la «*crise de la manufacture textile ouverte avec l'entrée en guerre de la France en avril 1792 rompt bien des solidarités économiques locales à une époque où une partie des élites économiques accèdent au pouvoir local. Le manufacturier Joly de Bammeville avait été élu député de l'Aisne à l'Assemblée législative pendant que leurs ouvriers sombrent dans la pauvreté*», comme l'indique Laurent Brassart dans «*Les voies enchevêtrées de la mobilisation politique dans l'Aisne en 1793*», *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 2010.



*Le cimetière du château de Pommery. Les tombes de Jules et Clémence de Bammeville
(cl. Maison de Pommery).*

S'ils n'oublient pas leur ascendance féodale et la paient parfois cher, les Bammeville vont faire de leur château de Pommery un moyen de relations sociales, fut-ce par liens d'affaires.

Ce que les Bammeville ont compris, c'est que, dans le contexte économique du temps, le maître d'une maison de commerce se doit d'organiser du lien social pour étayer l'image de la maison et ouvrir un cadre de rencontres. Comme le signale Christian Grand⁴³ pour le cas parisien : « La qualité de l'accueil est un élément de base de la réputation d'une maison de commerce, et bon nombre d'affaires prennent corps dans les fumoirs, cependant que les dames organisent les prémices de mariages dans la salle de bal ».

Même si leur calvinisme ne poussait pas spontanément les Bammeville vers les bals et les fumoirs, Clémence de Neuflize-Bammeville note, pour Pommery, qu'*'autour de M. et Mme de Bammeville se réunissaient, avec leurs parents,*

43 Christian Grand, *Trois siècles de banque : de Neuflize, Schlumberger, Mallet (1667-1991)*, Paris, EPA Editions, 1993.

de nombreux amis de Paris, des environs de St Quentin même, peuplé de familles anciennes, parmi lesquelles s'étaient conservées les bonnes traditions, offrant une société agréable et de bon ton.

Les relations

La famille est une des composantes du lien social. Les mariages constituent un moyen de tisser des relations sociales en les élargissant. Cet élargissement, dans le cas des Bammeville, reste limité mais témoigne d'une certaine habileté.

Ne prenons que deux cas.

Précisément, celui de Clémence de Bammeville, née Poupart de Neuflize. À la date du mariage de celle-ci avec un Joly de Bammeville, les Poupart de Neuflize sont en train de revenir de difficultés qui ont failli les engloutir. Ces réformés, lointainement originaires de Normandie, passés au XVII^e siècle dans le Bassin parisien, se sont implantés depuis 1687 à Sedan, place réformée célèbre jusqu'à la Révocation par son Académie (Faculté de théologie protestante).

Depuis 1712, la maison Poupart, qui n'est pas encore de Neuflize, s'est placée au cœur de l'industrie sedanaise, faisant dans le drap. Le noir est la note dominante des produits. La spécialité des Poupart, c'est, sur le marché français, le drap de deuil et, surtout dans la péninsule ibérique, l'habit ecclésiastique (voir un huguenot bâtir une partie de sa fortune sur la vente de drap noir pour soutanes est un constat à goûter *cum grano salis...*). En 1755, le tremblement de terre de Lisbonne éprouve les stocks de drap des Poupart au Portugal, mais l'entreprise continue de progresser. Le commerce prospérant, Louis XV anoblit Jean Abraham I^{er} par lettres patentes, en avril 1769 qui acquiert, en lisière de terre châmenoise, le fief de Neuflize. Anticipant, en 1774, la mort de Louis XV, Jean Abraham André I^{er} Poupart de Neuflize fournit aux tailleurs de la Cour les draps qui leur permettent de préparer le deuil. Pour les Poupart, les obsèques de Louis XV seront plus qu'un marché, une véritable aubaine. Nanti du fruit de ces ventes, Jean Abraham I^{er} épouse, en 1781, Adélaïde Dumoustier de Vastre, ce qui le rapproche des manufacturiers saint-quentinois. À la veille de la Révolution, les Poupart de Neuflize dominent le drap sedanais et diffusent dans toute l'Europe. L'assignat, la crise politique et la guerre auront raison de cette réussite à partir de 1792. La fortune de trois millions de livres s'est évanouie. Toutefois, les Poupart de Neuflize ne sont pas démunis car, depuis 1791, ils ont acquis de nombreux biens nationaux qu'ils revendent dès 1800.

La seconde fortune des Poupart de Neuflize se constitue. Sous le Consulat, Jean Abraham André II de Neuflize réinvestit dans l'industrie et réussit avec talent. Il épouse, en 1809, Marie-Louise Henriette Zélie Sevène, certes fille de Pierre Sevène et Marie Silhol, mais, surtout, nièce d'Auguste Sevène, régent de la Banque de France. Ce n'est pas le premier contact des Poupart de Neuflize avec la banque puisque les tantes de Clémence de Neuflize-Bammeville, Rachel et Elisabeth Poupart, ont épousé, l'une le banquier Jean Cottin et l'autre, le banquier Louis Tassin. Mais, avec cette union, prend naissance une tradition qui

offrira à la famille un régent de Banque de France⁴⁴ presque à chaque génération.

Clémence est la sœur de Jean Abraham André II. Elle va épouser son cousin, Jules Joly de Bammeville, lié aux Dumoustiers de Vastre. Beau mariage, mais qui s'avérera moins prometteur que celui de sa petite sœur Blanche, née en 1812, qui, à 20 ans, épouse Louis André, mettant par cette union les Neuflize au contact de la banque protestante de Paris. Enfin, la sœur benjamine de Clémence, Marguerite Jeanne Poupart de Neuflize, née en 1816, épousera en 1845 Auguste Nicolas Vaillant, ministre de la Marine, position qui n'est pas à négliger⁴⁵.

Mais, en 1830, Jean Abraham André II, qui a mal géré une croissance trop rapide et n'a pas su imposer à ses clients des délais fiables, se voit contraint à la cessation de paiements. Quand Clémence explique le monde à ses petits-enfants, ses neveux et nièces ont déjà fait de « beaux » mariages : Jean Abraham André III Poupart de Neuflize, né en 1820, baron et maire de Sedan, a épousé Marie-Louise André, de la banque André. Restera, à la génération suivante, à sa petite nièce, Jeanne Poupart de Neuflize, d'épouser, en 1873, Albert Mallet, banquier, et non des moindres⁴⁶.

Le second cas est celui des Oberkampf⁴⁷. Autrement dit : après le drap, les indiennes et les toiles...

Jusqu'au milieu du XVIII^e, la fabrication des indiennes françaises, protégée par des arrêts, fut étroitement limitée à Paris (Arsenal, Temple, Val-de-Grâce, Saint-Germain-des-Prés). Mais l'arrêt du 5 septembre 1759 établit la liberté totale de fabrication, ce qui entraîne la création d'une centaine de manufactures dans le royaume (Rouen, Alsace, Lyon, Nantes et région parisienne). La famille Oberkampf, quant à elle, a des racines très anciennes. Dès le XVI^e siècle, on en trouve à Mayence. La Réforme va faire migrer deux membres de cette famille : Conrad s'installe, en 1517, à Zurich ; Heinrich émigra à Vernigerode, en Saxe-Anhalt. C'est de lui que descendent les branches protestantes de Halberstadt, de Copenhague, de Jouy et de Dabrun.

Christophe Philippe Oberkampf (1738-1815), teinturier alors établi en Suisse, vient en France où un fabricant français du nom de Cottin cherchait à recruter des ouvriers indiens. Après quelques déboires, Oberkampf réussit en s'attachant le concours des meilleurs dessinateurs du temps, les toiles de Jouy devenant de véritables œuvres d'art gratifiées de la faveur de Marie-Antoinette. Clémence de Bammeville témoigne de sa connaissance du problème : *M. Oberkampf, avec un*

44. Ce sera le cas, au plus près des hôtes de Pommery, d'Alfred André (1827-1896), époux d'Alice Joly de Bammeville, la fille de Clémence de Neuflize-Bammeville. Alfred André fut associé-gérant de la Banque Marcuard, André et Cie., administrateur de la Banque Impériale Ottomane, directeur de la Caisse d'Épargne de Paris, régent de la Banque de France (XIV^e siècle).

45. En secondes noces, en 1866, elle épousera le baron Edouard de Prez-Crassier.

46. Christian Grand, *Trois siècles de banque : de Neuflize, Schlumberger, Mallet (1667-1991)*, Paris, EPA Editions, 1993.

47. Cf. Serge Chassagne, *Le Coton et ses patrons. France. 1760-1840*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1991 (nombreux éléments sur les Oberkampf et leurs liens avec les Joly de Bammeville) ; Serge Chassagne, Alain Dewerpe, Yves Gaulupeau, « Les ouvriers de la manufacture d'Oberkampf à Jouy-en-Josas, 1760-1815 », *Le Mouvement social*, n° 97, 1976.

génie industriel qui le rendit célèbre, avait fondé la manufacture de Jouy, qui eut le privilège d'affranchir la France du tribut onéreux qu'elle payait aux Indes et à l'Angleterre pour la fabrication des toiles peintes, et de la doter d'une industrie nouvelle qui fait aujourd'hui la richesse de plusieurs de ses départements.

Dans les années 1780, la vogue ne se démentit pas. Christophe Philippe attira des compatriotes et fit venir en France tous les membres de sa famille. Il fit construire une nouvelle blanchisserie utilisant les procédés de Berthollet (blanchiment des toiles au chlore), un lavoir à cylindre perfectionné (remplaçant l'étendage sur les prés), la mise au point d'une teinte de vert en une impression au lieu de deux, la légèreté des toiles, toutes innovations qui donnèrent à la Manufacture de Jouy une notoriété internationale.

Son premier mariage avec Marie-Louise Petiteau, en 1774, est célébré par un ministre luthérien à l'ambassade de Suède, à Paris. Il se remarie, en 1785, avec Anne-Michelle Massieu de Clerval : le mariage est célébré, cette fois, par un pasteur calviniste à la chapelle de l'ambassade de Hollande à Paris. Toujours des mariages consulaires mais les ambassades changent et les confessions aussi ! Oberkampf s'insère dans le milieu des protestants français, fait baptiser ses enfants à l'Église de Jouy et cherche à les intégrer dans cette société protestante.

Sa fille Émilie (1794-1856) épouse Jules Mallet, ce qui rapproche cette famille de la banque. Elle est surtout très active dans des œuvres protestantes de charité. Après sa mort, son fils Émile, qui épouse une Joly de Bammeville, lui succède jusqu'à la vente de la manufacture en 1822. Celle-ci s'arrête définitivement en 1843⁴⁸.

Entre le drap des Poupart de Neuflize, les toiles des Oberkampf, les linons des Bammeville, et, de façon collatérale, la banque (Cottin, Tassin, André, Mallet), ces entrepreneurs protestants se signalent par une créativité industrielle fort « schumpétérienne »⁴⁹. En outre, leurs mariages resserrent leurs liens, ce qui souligne que les meilleurs sentiments ne sont pas incompatibles avec les excellentes affaires.

La « surimportance de l'inimportant »⁵⁰

Le sens des relations manifesté par les Bammeville est aussi perceptible dans l'accueil réservé, à Pommery, par Clémence de Neuflize-Bammeville au comte de Laval.

48. Monique Séverin, *art. cit.*, partie II, p. 73-98.

49. Clémence de Neuflize-Bammeville en a conscience : *La transformation marquée que subissaient les affaires demandait une direction habile, et une surveillance active : le coton tendait chaque jour davantage à se substituer au lin dans la fabrication des tissus et Mr Joly de Bammeville, ami du progrès, fut un des premiers industriels de France qui, pour le filer, employa des machines.*

50. Cf. Note 5.

Les Laval sont liés aux Bammerville par le mariage de Samuel (1759-1811) qui épousa Henriette de Laval (1763-1841) dont le frère, Jean François, émigra pendant la Révolution. Cet oncle du mari de Clémence de Neuflize-Bammerville a connu un parcours étonnant. En 1784-1789, à Saint-Pétersbourg, comme attaché auprès de l'ambassadeur de France à la cour du tsar, le comte de Ségur. Il n'émigra pas à Saint-Pétersbourg par hasard puisque les Bammerville y avaient un établissement de leur entreprise⁵¹ et qu'une grande partie de la famille Ségur était protestante (le maréchal de Ségur, père du jeune ambassadeur que rencontre Jean-François de Laval, disait : « Dans la famille, nous sommes tous protestants »). Aristocrate de « sensibilité émigrée », Jean-François Laval quitte la carrière diplomatique pendant la Révolution. Il rejoint les émigrés de Londres et rencontre le comte de Provence, futur Louis XVIII, à Twickenham, et, selon Clémence de Neuflize-Bammerville, *dans une circonstance délicate, [il] unit autant de zèle que de désintéressement à lui rendre service. Le monarque exilé en fut touché et lui octroya le titre de comte en souvenir de son dévouement. Cette circonstance lui fermait les portes de la France et rendait impossible sa radiation de la liste des émigrés⁵², Mr de Laval retourna en Russie et s'y fixa définitivement.* Il occupa, à la cour du tsar, les charges de chambellan et de conseiller intime de l'empereur, sous Paul I^r et sous ses deux fils, successivement les empereurs Alexandre I^r et Nicolas I^r. Le comte de Laval maria ses filles aux meilleures familles, celles des princes Troubetskoï et Borch en Russie, celle des comtes Lebzeltern, dont un ambassadeur d'Autriche à Saint-Pétersbourg proche de Laval, celle des comtes Kosakowski, de Varsovie. Quand le comte de Laval vint à Pommery, ses petites-filles étaient déjà mariées aux princes Galitzine et Kropotkine, plus qu'éminents à Saint-Pétersbourg.

Clémence de Neuflize-Bammerville n'est donc pas peu ravie d'expliquer à ses petits-fils qu'ils sont liés, par famille, aux Grands de la cour de toutes les Russies et qu'un lien s'est ainsi établi entre Etreillers et Saint-Pétersbourg, sinon entre les quais de la Neva et les rives de l'Omignon ! *J'ai connu le Comte de Laval à son dernier séjour en France, en 1835, dans l'été qui a suivi mon mariage. Il vint avec la Comtesse faire un séjour à Pommery, dont il parut jouir beaucoup. Il avait quelques années de plus que ma belle-mère et, par conséquent, à cette époque, soixante-quinze ou soixante-seize ans. C'était un vieillard bien conservé, d'apparence très distinguée, extrêmement aimable, spirituel, instruit et ayant un grand usage du monde et des Cours.*

51. Selon Charles Picard, la Russie et l'Europe du Nord représentaient 10,43 % des différents marchés d'exportation de toile de lin en 1807. L'établissement des Bammerville à Saint-Pétersbourg devait en représenter la plus grosse part (Charles Picard, *Saint-Quentin, de son commerce, et de ses industries*, Saint-Quentin, 1865).

52. Entre autres mesures, l'arrêté du 28 vendémiaire an IX (19 octobre 1800) permettait aux Français émigrés ayant fait l'objet d'une radiation provisoire ou définitive (des registres civils) de rentrer en France. En échange, ils devaient jurer fidélité dans les vingt jours. Dans la mesure où M. de Laval reçoit, à l'étranger, une titulature nobiliaire, l'établissement d'un certificat de résidence antérieur à 1789 est impossible. Ces certificats, vérifiées par l'autorité municipale du fief de l'émigré concerné, permettaient de distinguer les émigrés des présumés émigrés.

Quand on connaît le charme émouvant des lumières rasantes que diffusent sur le parc de Pommery les couchers de soleil estivaux, on se plaît à imaginer ce qu'ont pu être ces soirées de l'été 1835 où planaient, dans un parc de Picardie, l'ombre des tsars de toutes les Russies, l'évocation des ors des palais de Trezzini ou de Rastrelli, sinon celle de l'éclat de Tsarskoïe Selo.

Pommery, foyer du rayonnement des Bammeville et du renouveau protestant en Vermandois

Quand Clémence de Neuflize-Bammeville écrit au Château de Pommery ses *Souvenirs du passé*, elle inscrit explicitement sa démarche dans une perspective de transmission :

*À mes chers petits fils Edouard et Jules Joly de Bammeville.
[...] Et c'est votre arrivée en ce monde, mes chers enfants, qui m'a déterminée à les transcrire ici et à vous les adresser.*

En fait, les Bammeville sont au carrefour de deux modes de transmission, différents par nature, mais souvent convergents, notamment dans le cas particulier : la noblesse et le protestantisme. La convergence entre les deux modes de transmission s'explique par un rapport au passé analogue. C'est ce que souligne E.G. Léonard, le grand historien du protestantisme, quand il écrit : « Le protestant français, considéré du point de vue de son caractère et de son comportement à l'égard d'autrui est un noble. Qu'est ce qu'en effet qu'une noblesse sinon un milieu minoritaire composé d'individus tirant d'un passé, connu, de leur ancêtres fierté, exemple et, entre eux, solidarité⁵³ ».

Cette double transmission est perceptible dès les premières lignes des *Souvenirs du passé* dans lesquels Clémence de Neuflize-Bammeville affirme à ses descendants : *Parmi les caractères fortement trempés de nos pères, elles [les générations futures] peuvent rencontrer des exemples à suivre, des souvenirs à honorer, et perpétuer ainsi des traditions de foi, d'honneur et de loyauté, héritage qu'il faut savoir conserver, lorsque, comme vous, on a le privilège de les posséder.*

Pommery, à partir de 1786, va être le foyer des Bammeville. Foyer où se transmet, de génération en génération, le sens de la famille et la fierté d'une histoire singulière. Foyer d'où va rayonner le protestantisme dans le Vermandois à partir de la Restauration.

La transmission de la foi réformée en famille

Ce que les Bammeville déposent à Pommery, c'est un attachement à la Réforme qui, depuis 1535, guide tout leur lignage. À de nombreuses reprises,

53. E.G. Léonard. *Le protestant français*, Paris, 1953.

Clémence de Neuflize-Bammeville évoque des références à la Réforme et à l'histoire du protestantisme. Pommery se révèle donc tout à la fois une commutation de biens, l'inscription dans un lieu et dans la pierre d'une fidélité, le symbole de la sortie des ténèbres résultant de la fin du régime juridique de la Révocation. Dans les *Souvenirs du passé*, la blessure qui prend naissance en 1685 est là, présente et térebrante : *La Révocation de l'Edit de Nantes explique suffisamment pourquoi pendant les cent-vingt années qui suivirent, aucun des mariages, ni aucun des baptêmes de la famille ne purent être célébrés dans un Temple, ni consacrés par un Pasteur de l'Église Réformée*. Surtout, Clémence de Neuflize-Bammeville insiste sur les conséquences qu'a pu entraîner, au cours de l'histoire, cet ancrage réformé. Ainsi, dans les années 1680, *Samuel Joly de Bammeville ne tarda pas à en ressentir les funestes effets. Il subit la persécution, vit toutes les issues se fermer devant lui, fut obligé de renoncer à suivre la carrière de son père, et avec sa fortune ébranlée, il vit l'avenir de sa famille se dessiner sous les couleurs les plus sombres.*

Pour les Bammeville, cet ancrage est quasi consubstantiel aux débuts de la Réforme. Sous la plume de Clémence de Neuflize-Bammeville, l'éloge de Calvin, notamment quand il se réfugie en Poitou en 1533-1534, trouve sa juste place : *La force de sa foi, la beauté de son génie, et pardessus tout la grâce attractive de l'esprit dont il était revêtu, l'entourèrent de l'élite des intelligences, et amenèrent autour de lui de nombreux disciples. Après les avoir instruits dans la vérité, il célébra avec eux, pour la première fois, la Cène, selon l'institution du Seigneur, assemblée solennelle tenue à Poitiers, dans une grotte profonde qui, encore aujourd'hui, porte le nom de Grotte de Calvin*. C'est à cette époque que l'ancêtre Joly-Lourdines se convertit à la Réforme, mais Clémence de Neuflize-Bammeville n'est pas sûre de ses sources : *Je n'ai pu découvrir, non plus que de préciser ce fait intéressant pour nous, si Jehan Joly fut amené à confesser l'Évangile par l'influence personnelle de Calvin ; ou bien, si ce fut Mathurin Joly, son fils qui, le premier de vos ancêtres, embrassa la Réforme*. Cette remarque est à la croisée des deux influences, nobiliaire et protestante. Mais, ici, la dimension nobiliaire l'emporte sur la seconde, puisque pouvoir revendiquer un ancêtre converti par Calvin lui-même revêtirait pour cette famille noble un « capital symbolique » de premier ordre, la mentalité nobiliaire étant taraudée par la question de l'origine et de l'antériorité. Donc, les Joly, et Clémence de Neuflize-Bammeville en participe, vont présenter les choses en jouant sur le doute. On comprend mieux cette hésitation exprimée par Clémence de Neuflize-Bammeville quand on observe que certains travaux contemporains⁵⁴ signalent que, si Calvin est, dès 1533, bien acquis à l'humanisme évangélique – qu'il a mis dans la bouche de Nicolas Cop, le recteur de l'université de Paris, audace qui lui vaut l'exil en Poitou –, sa propre conversion dans la foi réformée se consolide dans cette région et la conversion d'un Joly-Lourdines par le futur maître de Genève pas encore

54. O. Millet, B. Cottret, M. Carbonnier-Burkhardt, Y. Krumenacker, tous auteurs de travaux biographiques sur Calvin.

converti semble peu plausible. Mais, Clémence reste dans le sillage des études réformées de son époque qui faisaient de Calvin un converti à la Réforme dès son passage à Paris en 1530-1533, ce qui semble désormais un peu plus difficile à établir⁵⁵. Enfin, si les Bammeville ont montré, dans leur histoire, un courage particulier pour affirmer leur conviction spirituelle, le fait d'avoir un ancêtre éventuellement converti par Calvin n'est pas un élément d'une grande portée théologique ni spirituelle. Par contre, c'est un signe social ; rien de plus.

L'appartenance à la Réforme s'inscrit aussi dans l'utilisation des prénoms bibliques. Ainsi, Mathurin Joly participe aux guerres de Religion mais préfère évoluer vers une transmission familiale et pacifique : *Après l'Édit de Pacification accordé à Loches⁵⁶ par Henri III, il rentra dans son manoir y rapportant une foi affermie par la lutte et la résolution de la transmettre à ses descendants.* Mathurin épouse Charlotte Vincens, dont il a trois fils : Pol, Jehan, Jacob, baptisés de noms bibliques, suivant l'usage pratiqué alors chez les Réformés, signale Clémence de Neuflize-Bammeville. Cette dernière remarque des *Souvenirs du passé* est intéressante car, si le recours aux prénoms bibliques est effectivement marqué chez les protestants, les prénoms donnés par Mathurin sont relativement banals (sinon Jacob), et ne valent pas Samuel qui interviendra, plus tard, chez les Bammeville ; ils font surtout pâle figure face aux Isaac, Jean-Abraham et autres Rachel que Clémence connaît bien dans sa propre famille Poupart de Neuflize.

L'attachement à ce type de transmission, de génération en génération, apparaît aussi lorsque Clémence de Neuflize-Bammeville rappelle que, lors de la naissance du fils de Jean de Lourdines et de Marie Véron, *l'aïeul de l'enfant, Jehan de Lourdines, assista à son baptême qui était celui de la cinquième génération protestante de la famille.* Ainsi, quand elle évoque *la foi de nos pères*, l'expression prend toute sa dimension et s'inscrit dans la tradition biblique de transmission de la foi d'Abraham, d'Isaac et de Jacob⁵⁷. La transmission se fait en famille et, on garde à l'esprit les gravures d'Abraham Bosse *Le maître d'école* et *La maîtresse d'école* (1638), surtout cette dernière qui montre à quel point cette transmission se passait à la maison ou au château.

55. En effet, il est aujourd'hui considéré que cette « conversion » a plutôt, au cours des années 1533-1534, pris la forme d'une « lente maturation de sa pensée » (F. Higman et B. Roussel, *Introduction aux Œuvres de Calvin*, Gallimard, Paris, Éditions La Pléiade, 2009). Cf. aussi : Alexandre Ganoczy : *Le jeune Calvin : genèse et évolution de sa vocation réformatrice*, Wiesbaden, 1966 ; Richard A. Muller, « Jean Calvin et la France, De Zurich ou Bâle à Strasbourg, Étude sur les prémisses de la pensée eucharistique de Calvin » BSHPF, t. 155, janvier-mars 2009.

56. Il s'agit en fait de l'édit de Beaulieu, signé à Beaulieu-lès-Loches, qui met fin à la cinquième guerre de Religion (1574-1576), le 6 mai 1576. L'édit reconnaît le culte protestant et offre aux huguenots des places de sûreté (garanties militaires). Il crée dans les parlements des chambres mi-parties où les protestants et les catholiques sont représentés à part égale. Le roi indemnise également toutes les victimes de la Saint-Barthélemy.

57. « Dieu dit encore à Moïse : Tu parleras ainsi aux enfants d'Israël : L'Éternel, le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob, m'envoie vers vous. Voilà mon nom pour l'éternité, voilà mon nom de génération en génération ».

L'ancrage dans la foi réformée est encore perceptible dans les choix matrimoniaux. Ainsi, selon Clémence de Neuflize-Bammerville, *Samuel de Bammerville aurait pu suivre les nombreux exemples qu'il avait sous les yeux et s'appuyant des injustices et des persécutions sans cesse croissantes contre les reformés, faire à Paris, à l'aide de la position de son père, un mariage brillant avec une femme catholique qui aurait favorisé sa fortune et assuré sa carrière. Mais loin de subir ce coupable entraînement, fidèle à ses croyances, modeste dans ses aspirations, il épousa Marie Dumoustier de Vastre, d'une famille de Loudun, sincèrement attachée à la foi réformée.* Cette assertion souligne une nouvelle fois l'intention d'inscrire des générations dans une succession historique et la volonté d'étayer un travail de mémoire collective.

La foi réformée, à cette date, expose à de nombreux risques et notamment celui du mélange des genres entre répression religieuse et concurrence commerciale. En ce domaine, à propos de Samuel de Bammerville, les *Souvenirs du passé témoignent: La considération personnelle dont il jouissait, et par-dessus tout l'ardeur et la fermeté de sa foi le signalèrent bientôt à l'envie et à la persécution.*

Enfin, cet ancrage reste manifeste au moment du décès puisque l'agonie, donc l'extrême-onction, était le dernier moment où la conversion au catholicisme restait possible. C'est là que la ténacité du clergé n'avait d'égale que celle des religionnaires réformés. Ainsi, Samuel de Bammerville *confessa son Dieu et Sauveur et résista avec une fermeté inébranlable aux obsessions du clergé catholique qui vint l'entourer jusque sur son lit de mort.* Le dernier souffle rendu ne faisait pas cesser l'insistance catholique romaine puisqu'après le décès de Samuel *la sépulture ecclésiastique lui fut refusée et il dut être enterré en terre profane, dans un jardin situé en la paroisse de Sainte-Catherine, devenu le cimetière des Religionnaires (par lequel passe aujourd'hui la rue de l'Evêché).* A sept heures du soir, dit le procès verbal d'inhumation, en présence de Daniel et Jacques Dubois, tous deux bourgeois de cette ville, après sommation faite à Jean Michel Carlier, prestre curé délégué de la paroisse de St Jacques de cette ville, dans l'étendue de laquelle paroisse le sieur Joly est décédé, de lui donner la sépulture ecclésiastique, ce que le dit sieur Carlier a refusé sur le fondement qu'il ne l'avait jamais reconnu pour catholique romain, et que s'étant transporté chez lui, il n'avait pu avoir aucun signe qu'il renonçât à l'exercice de la religion prétendue réformée. L'enterrement eut donc lieu en dehors de toute vie sociale et de toute expression de condoléances. Dans une courte phrase, Clémence de Bammerville pose bien le problème qui fut celui de tous les protestants français placés sous l'empire de l'Édit de Fontainebleau: *Cette sépulture solitaire, entourée des ombres de la nuit, en présence seulement des témoins de rigueur sans que ni les parents, ni les amis pussent rendre les devoirs à celui qu'ils avaient aimé et honoré, dut augmenter d'une manière cruelle le poids de leur douleur. [...] Non seulement le fanatisme persécutait les vivants, mais poursuivait les morts jusque dans leurs tombeaux.*

Le foyer de rayonnement du renouveau protestant à Saint-Quentin

Une fois acquis le domaine de Pommery, publié l'édit relatif à l'état civil des protestants de 1787, puis consacrée la liberté de conscience résultant de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 (article 10) et reconnu le culte protestant dans le cadre du concordat du 23 fructidor an IX (10 septembre 1801), les Bammerville commencèrent à restaurer le culte protestant à Saint-Quentin.

Ils partaient de loin car la Révocation avait fait des ravages dans le Vermandois. En effet, entre 1650 et 1704, la population protestante avait disparu de la ville. Ainsi, en 1650, le clergé avait dressé une liste des «hérétiques» habitant à Saint-Quentin et en avait dénombré 553. Alfred Daullé constate que «les protestants du XVIII^e siècle n'y sont représentés que par une seule maison, celle de M. Joly de Bammerville, descendant de Samuel, qui s'est établi à Saint-Quentin en 1704⁵⁸»...

Clémence de Neuflize-Bammerville n'est pas loin du même constat mais son observation est plus incisive : *En effet, si l'on compare ces temps anciens avec les nôtres, on voit combien la communauté protestante de Saint-Quentin a perdu d'adhérents dans les classes élevées, la plupart dont il est question ayant disparu dans les étreintes du catholicisme pour n'avoir pu résister à la puissance que les intérêts mondains exercent sur les âmes dont les principes religieux ne reposent pas sur «le Rocher des Siècles».* Cette remarque est lourde de signification puisqu'elle stigmatise la tiédeur des élites protestantes de Saint-Quentin et, surtout, leur vulnérabilité aux tentations mondiales. Cette remarque montre aussi la perception que les Bammerville pouvaient avoir du protestantisme dans le Vermandois : ils se vivaient comme «le reste d'Israël» et, si leur ancrage spirituel était d'une autre trempe que celle qu'ils avaient observée chez leurs coreligionnaires, ils pensaient que cette fermeté d'âme devait peut-être aussi beaucoup à leur «naissance». On voit là poindre l'affirmation nobiliaire de la «générosité» d'un lignage de gentilshommes.

Au début du XIX^e siècle, le protestantisme saint-quentinois est à rebâtir. Le temps de l'Empire, bousculé par les guerres, ne le permit pas, mais la Restauration offrit des possibilités.

Au début du XIX^e siècle, dans leur château de Pommery, les Bammerville se trouvaient éloignés de toute vie communautaire. Ils étaient en lien avec l'Église d'Hargicourt qui était desservie par un pasteur fort âgé : M. Bathil auquel *on avait parfois recours* (sic) pour les baptêmes et les enterrements. Comme le signale à ses petits-enfants Clémence de Neuflize-Bammerville, *cette privation de soutien et de consolation religieuse faisait grandement souffrir votre famille et en particulier ma belle-mère.*

58. Alfred Daullé, *Chroniques du Consistoire de Saint-Quentin depuis le rétablissement des cultes*, 1890.

À partir des années 1820, Mme de Laval-Bammeville va avoir un comportement classique des élites protestantes de cette époque : *Elle participait pleinement au réveil religieux qui se manifestait depuis plusieurs années.*

Le Réveil est ce mouvement qui vise à stimuler une foi affaiblie ou terne. C'est une dimension du protestantisme. «*Le réveil a toujours été une de ses composantes. Cette piété, ces courants émotionnels, plus militants, existent depuis le XVI^e siècle*»⁵⁹. Le Réveil emprunte au méthodisme anglais et au piétisme luthérien et passe par une spiritualité plus sentimentale, fondée sur une expérience de «conversion» personnelle. Le Réveil est très attentif à l'éducation, aux soins de santé, aux secours caritatifs. Les femmes y prirent des responsabilités remarquables, proches de celles des hommes. Ce mouvement eut aussi un recrutement parisien, sinon mondain, dans les salons de la haute bourgeoisie et de l'aristocratie protestantes, tel celui de Madame de Staël (à propos de la lutte contre l'esclavage) et de sa fille, duchesse de Broglie. La chapelle indépendante de la rue Taitbout fut fréquentée par un public à la fois enthousiaste (les *evangelicals*) et fortuné. Ce courant, qui soutiendra financièrement de nombreuses œuvres protestantes, va révéler de fortes personnalités comme John Bost (Fondateur des Asiles de La Force), Caroline Malvesin et Antoine Vermeil (fondateurs des Diaconesses de Reuilly). Une place particulière doit être réservée à Henriette André-Walther (1807-1886) qui soutint financièrement la Société des Missions Évangéliques de Paris et l'Association des Diaconesses de Reuilly. Henriette André-Walther est, par la famille André, nièce du gendre de Clémence de Neuflize-Bammeville⁶⁰.

Cette dernière signale : *Mme Laval désirait ardemment voir fonder une Église à Saint-Quentin. Avec ses fils, elle se mit à la tête du mouvement, et après de longues et patientes recherches qui amenèrent le nombre de protestants requis par la loi, et des demandes multiples près du Gouvernement, on obtint l'autorisation d'ouvrir un culte protestant à Saint-Quentin, avec création d'une place de Pasteur payé par l'État.*

Les Bammeville, Henriette, Aimé et Jules, hôtes de Pommery, furent très actifs dans le renouveau du protestantisme à Saint-Quentin. Il convient ici de remarquer que l'exercice clandestin d'un culte interdit par la loi ne favorise pas toujours la réflexion. En outre, les protestants avaient dû, en 1685, fermer toutes leurs «Académies». Sans faculté de théologie et sous la seule influence, en clandestinité, des pasteurs formés à Genève, la vitalité spirituelle et théologique des protestants avait perdu, en France, de sa vivacité et, insuffisamment nourrie, elle s'était progressivement réduite à la référence à l'honneur familial ou à l'affirmation identitaire. Pour les Bammeville, la réintroduction du culte réformé à Saint-Quentin était plus une question d'organisation que de réflexion théologique.

Aux termes des dispositions du Concordat, pour exister, la communauté réformée devait instituer un consistoire. Une commission provisoire de six membres

59. Jean-Paul Willaime, *Sociologie du protestantisme*, Paris, PUF, 2005.

60. Alfred André, *Madame André-Walther (1807-1886)*, Paris, 1889 (Bibliothèque d'Histoire du Protestantisme français).

le préfigura du 8 juillet au 27 août 1828 et fut composée de MM. Aimé Joly de Bammeville, Gallay, Reichenbach, Eaton, Sarget et Bonnet. Pour faire vivre la communauté et prêcher, il fallait un local. Les Joly de Bammeville proposèrent de prêter, pour l'exercice du culte, la salle qu'ils avaient louée à la ville dans l'abbaye de Fervaques et qui leur servait de magasin. Quand le préfet fit opposition, enjoignant le maire de faire de même, les Bammeville entreprirent une démarche au ministère, à Paris, et l'opposition préfectorale fut levée. Une fois de plus, l'entregent de la famille fut mobilisé. Le 10 août 1828 eut lieu le premier culte. On construisit une chaire provisoire en planches que l'on garnit de toiles de fabrique⁶¹. Le Bammeville ne fournit donc pas qu'une famille active et des locaux... En septembre 1828, les chefs de famille notables de l'Église forment le consistoire local⁶², sous la présidence du pasteur. Furent élus MM. Bonnet, Aimé Joly de Bammeville, Jules Joly de Bammeville, David (André), Gallay, Oberkampf, Reichenbach et Rissler (André). Soit, sur huit membres, trois de la famille Bammeville. Le culte se célébrait à Fervaques deux fois tous les dimanches : le matin (à 10 heures, puis 10 h 30 et, enfin, 11 heures), l'après-midi à 15 heures. En outre, le mercredi soir, un culte se tenait en langue anglaise⁶³. Cette salle fut mise à disposition par les Bammeville de 1828 à 1833⁶⁴.

Dès 1828, un recensement approximatif des enfants de la communauté signalait 117 garçons et filles dont 35 entre un et cinq ans, 82 entre cinq et quinze ans. Clémence de Neuflize-Bammeville note : *Aussitôt après l'organisation du culte, un comité de dames s'empessa d'établir une école mixte à laquelle participait aussi une salle d'asile, afin d'y réunir nos enfants.* La commission provisoire prit en compte la formation de ce comité pour fonder une école qui, une fois constituée, se tint rue de la Grange, puis, successivement, petite rue des Canoniers, rue de Baudreuil, rue de Montmorency, pour s'établir définitivement rue de Longueville. Communalisées en 1866, ces écoles fonctionnèrent jusqu'en 1882. Suite à la loi de Jules Ferry du 28 mars 1881 sur l'enseignement primaire, elles furent alors laïciséées.

Aussi bien dans la formation de la communauté que dans celle des écoles ou l'accueil des enfants, les femmes jouèrent un rôle actif, ce qui est plutôt dans le style du Réveil. Mais, une fois la dynamique enclenchée, ce sont les hommes qui prirent en main l'organisation et la maîtrise institutionnelle, ce qui est bien dans le registre de cette société.

L'ensemble fut un succès. En 1865, Clémence de Bammeville note : *De six cents protestants, le troupeau de l'Église de Saint-Quentin est arrivé, aujourd'*-

61. *Mémoires du Pasteur G. Monod.*

62. Ce n'est qu'avec le décret du 26 mars 1852 que le consistoire local va être dénommé, comme aujourd'hui, conseil presbytéral.

63. Certainement à destination des personnels de certains établissements industriels, notamment les Cliff.

64. En 1822, le gouvernement avait cédé à la ville les bâtiments des capucins qui en avaient perdu la libre disposition depuis la loi du 2 novembre 1789 sur les biens nationaux. En 1828, le consistoire local en avait demandé, à la Ville, l'usage pour le culte. Après divers refus, la Ville fit droit à la demande du consistoire, en 1833, ce qui fut confirmé par ordonnance royale la même année.

hui, au chiffre de quinze cents. Cette Église a une excellente organisation, plusieurs lieux de culte, des salles de réunion, des écoles du dimanche et du jeudi, des réunions de couture, des évangélistes, etc.

En septembre 1828 fut institué un diaconat, sorte de commission déléguée⁶⁵ par le consistoire pour l'administration des aumônes et du soin aux pauvres. En mai 1829, le consistoire local vote un règlement en huit articles définissant les attributions des diacres. Le diaconat tenait une séance par mois. Les Bammeville ne se sont pas investis dans le diaconat de la communauté car ils avaient, dans le même esprit, d'autres activités caritatives.

Comme le signale Clémence de Neuflize-Bammeville, Mme Henriette Laval, sa belle-mère, était *une personne parfaitement bonne et bienfaisante*. Elle fonda un lit à l'Hôtel-Dieu de Saint-Quentin «en sorte, selon l'acte, que la dite dame Joly de Bammeville et, après elle la plus âgée de ses descendantes, possède la faculté à perpétuité d'envoyer un malade à l'Hôtel-Dieu pour occuper ce lit, soit de la ville, soit du dehors».

En outre, en 1826, elle laissa à sa fille, «comme souvenir de son passage à Pommery, une somme d'argent suffisante pour habiller douze vieillards pauvres chaque année». 1826 est donc une date essentielle puisque c'est la première fois que s'établit un lien entre le site de Pommery et le soin caritatif à des personnes âgées.

Ce diaconat se transformera en Société de secours mutuels, en 1852, autorisée par arrêté préfectoral en 1862.

L'accueil de personnes âgées au château de Pommery se mit en place à partir de 1889, au bénéfice principalement de gens d'Etreillers. En fait, le legs du château et du domaine de Pommery d'Éric de Bammeville en 1914 répond à d'autres préoccupations. Certes, le dernier Bammeville propriétaire des lieux l'utilisait peu puisque sa résidence principale était à Paris. Il l'avait reçu en 1913, lors de la succession de Mme Alfred André (1858-1896), née Alice Joly de Bammeville, fille de Clémence Poupart de Neuflize et de Jules Samuel Joly de Bammeville. Dans son testament, en date du 22 juin 1906 avec codicille du 2 juin 1908, celle-ci disposait, en effet : «À mon cousin Éric Joly de Bammeville et à son défaut à sa femme, née Lucie Valentine Renouard de Bussière [je lègue] tous mes droits dans le château et le domaine de Pommery par Roupy, Aisne, avec le mobilier qui s'y trouve, à charge d'entretenir le cimetière de famille établi dans le parc». Dans le même testament, elle lègue sa propriété versaillaise des Ombrages aux diaconesses⁶⁶.

65. À l'origine, composé de MM. Berthoud, J. David, Cliff, Courtois, Drancourt (Chrysostôme), F. Joly, Hallam fils, Hussy, Maire, Al. Rissler, Storer, Vinois, Weippert; soit treize membres, plus tard réduits à sept.

66. «Je lègue à l'Institut des Diaconesses, en sus des 200 000 francs compris en mon testament, la propriété de Versailles, sise 10 rue de Buc, dite Les Ombrages, sans le mobilier meublant qui les garnit; j'espère qu'elles pourront y développer l'œuvre déjà commencée par elles à Versailles en faveur des tuberculeuses, sans imposer d'ailleurs de conditions d'aucune sorte à ce legs. Si les Diaconesses ne peuvent recueillir ce legs, je lègue les Ombrages au baron de Neuflize et à Mr Louis Monnier conjointement». Les diaconesses purent recueillir le legs du domaine des Ombrages et...elles s'y trouvent toujours !

Quand Éric de Bammeville reçut Pommery en héritage, il ne tarda pas à imiter sa cousine Bammeville-André⁶⁷ et fit pour l'Association de Bienfaisance parmi les Protestants de Saint-Quentin (ABPP) un legs analogue à celui dont avaient bénéficié les diaconesses. Le testament de 1914, appliqué en 1916 au décès de son auteur, dispose : « Je laisse à l'Association de Bienfaisance parmi les Protestants de Saint Quentin, société reconnue d'utilité publique, le Château et le parc de Pommery, commune d'Etreillers, Aisne, où se trouve établi un Asile de vieillards, dit asile Joly de Bammeville. Je comprends dans ce legs le mobilier du château et de l'asile, les chevaux, vaches, attirail de culture et en général tout ce qui se trouve m'appartenant, à la charge d'entretenir le cimetière de famille établi dans le parc. Je laisse en outre à l'Association de Bienfaisance parmi les Protestants de Saint Quentin une somme de 150 000 francs ».

Ainsi, les Bammeville, seule famille de Saint-Quentin à avoir traversé le « Désert » qui suivit la Révocation, contribuèrent à refonder une communauté réformée, à partir de 1820, pour laquelle ils ne mesurèrent pas les moyens, notamment en mobilisant leur entourage et allant jusqu'à la transmission d'un legs qui permit de faire vivre jusqu'à aujourd'hui une œuvre dans la tradition d'accueil issue du Réveil. Ils offrirent aussi des moyens matériels non négligeables à une communauté, lui permettant de poursuivre une présence à Saint-Quentin.

Pommery, lieu de transmission d'un héritage social et culturel

En s'assignant comme objectif des *perpétuer des traditions*, Clémence de Neuflize-Bammeville s'inscrit dans une solidarité intergénérationnelle. Et quand elle hiérarchise les valeurs qu'elle se doit de transmettre, elle place d'abord *la foi*, puis *l'honneur*, soit son attachement à la Réforme puis son appartenance à la noblesse.

Ainsi, en tant que lieu longtemps préféré des Bammeville, Pommery resta, au fil des générations, un lieu de transmission sociale et culturelle.

Ce sont les composantes de transmission qu'il est possible de mieux cerner dans les *Souvenirs du passé* de Clémence de Neuflize-Bammeville : *Ces réflexions et le prix que j'attache à l'esprit de famille m'ont amenée à recueillir ces souvenirs du passé dans les titres, généalogies, correspondances, papiers etc., que possède votre grand-père.*

Le nom et les armes

Dans la tradition nobiliaire, le port du nom et des armes incombe au chef de famille⁶⁸, raison pour laquelle il n'affiche pas son prénom et laisse cette déno-

67. C'est d'ailleurs le nom qui figure au fronton de l'actuel bâtiment, reconstruit après la guerre. L'« Asile de vieillards » fonctionnait avant guerre et Éric de Bammeville, sans descendance, n'a pas souhaité conservé l'établissement ni les biens, ce qui explique le legs.

68. Clémence montre sa connaissance de cet usage nobiliaire et féodal quand elle rappelle que *Jehan Joly ne porta le titre de seigneur de Lourdines qu'après la mort de son père (1657)*.

mination à ses cadets. La question des armes, comme signe de reconnaissance au combat et affichage d'une appartenance à l'épée, a progressivement pris moins d'acuité pour les Bammeville puisqu'ils avaient, depuis les fils de Mathurin Joly, quitté la carrière militaire pour évoluer vers le barreau et les prétoires. Par contre, y compris pour la noblesse de robe, la question du nom reste fondamentale et le rappel de cette donnée essentielle est clairement mis en lumière dans les propos de Clémence de Neuflize-Bammeville.

Le nom oblige :

Le nom de Bammeville, porté par nos ancêtres depuis deux siècles, est donc le vôtre. Vous le trouverez dans nos titres, sans interruption, aux actes de baptême, naissance ou de mariage, ce qui le rend nécessairement obligatoire pour notre famille, lors même qu'un des membres omettrait momentanément de le porter avec intention ou par inadvertance. Nous en trouvons des exemples durant les persécutions religieuses et les troubles de la Révolution et les années qui suivirent, alors qu'on supprimait tout ce qui avait quelque apparence nobiliaire, de par la loi, et ensuite par habitude.

Le nom doit être protégé :

Mais, il en est résulté ou des confusions fâcheuses avec d'autres personnes portant le même nom de Joly, ou des inconvénients réels et parfois sérieux qui ont nécessité des rectifications judiciaires, du reste facilement obtenues en présence du droit le plus légal.

Le nom inscrit la famille dans le temps et la succession des générations. La transmission éducative de cet élément clé dans ce groupe social est parfaitement assumée par Clémence de Neuflize-Bammeville.

Leurs armes ont une moindre importance pour les Lourdines-Joly-Bammeville. Ils y tiennent et Clémence de Bammeville s'y réfère, notamment lorsqu'elle évoque l'ancêtre Mathurin Joly, *escuyer, seigneur de la haute justice de Lourdines, relevant à hommage du roy à cause de son château roial de Loudun, jouissant des lois d'affranchissement de francs fiefs*.

C'est donc, à l'origine, une trace nobiliaire identifiable qu'elle évoque :

« Armes : Parti : au premier d'azur à deux gerbes d'or, la seconde mi-partie, au chef cousu de gueules, chargé de deux larmes argent en fasce au chef cousu de gueules chargé de deux larmes d'argent, au deuxième, couplé de sinople au chef d'argent, chargé d'une une épée de pourpre en fasce; et d'or à la bande d'azur, chargé de deux coquilles d'or⁶⁹ ».

69. *Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française*, p. 1512 (Bibl. Mazarine, I 156 ½).

Mais, elle reste discrète quant à ce qui donne à ces armes une dimension de position à ne pas négliger dans une société féodale : la couronne comtale.

Enfin, les Bammerville n'échappent pas à l'usage aristocratique qui consiste, au rythme des générations, à n'accorder que très peu de prénoms, ce qui parfois conduit, comme dans le cas des Elbeuf, à accoler un numéro d'ordre, à l'image de l'ordre de succession des rois : Charles I^{er} d'Elbeuf, puis Charles II et Charles III. Les Poupart de Neuflize utilisent cette présentation (André I^{er}, II, III) qui n'est pas d'usage chez les Bammerville bien qu'elle pût s'avérer judicieuse avec le prénom le plus transmis, à savoir Samuel.

Le rapport à l'histoire

Pour cette partie de la société française, le passé familial est pleinement solidaire de l'histoire collective, au premier chef celle du royaume et, dans le cas présent, celle du protestantisme. Chaque famille cherche à ancrer la mémoire familiale au plus loin qu'il soit possible dans l'histoire du royaume, les deux étant intimement liés dans la formation symbolique de la transmission. Dans le cas des Joly de Bammerville, l'origine fondatrice est la guerre de Cent Ans puisque Fromant-Jolly, le plus ancien membre connu du lignage, apparaît dans la « montre » du duc de Luynes en 1418 qui sert Charles VI et qui, guidée par Jeanne d'Arc, suit Charles VII, du siège d'Orléans au couronnement à Reims (1422). Certes, dans la hiérarchie nobiliaire, cela ne vaut pas un ancêtre ayant combattu aux croisades ou une titulature immémoriale comme celle des La Rochefoucauld, Harcourt ou Talleyrand-Périgord, mais être à Reims aux côtés de Charles VII et sous l'étendard des lys de France haut porté par Jeanne d'Arc, voilà qui offre aux Joly, pas encore de Lourdines ni de Bammerville, une solide référence que Clémence de Neuflize-Bammerville tient à signifier à ses petits-enfants.

Ce rapport à l'histoire peut être fondé sur la finesse et l'exactitude, même s'il s'égare parfois dans l'approximation.

S'agissant de la finesse et de l'exactitude, reprenons l'analyse de Clémence de Neuflize-Bammerville à propos de l'autorisation du culte réformé à Pommery entre 1641 et 1650 : *Les réformés, pendant la guerre de la Fronde, prirent parti pour le roi Louis XIV. Secondés par l'épée de Turenne, qui n'avait pas encore abjuré, ils contribuèrent efficacement à raffermir la couronne chancelante sur la tête du Jeune Monarque. Touché de leur fidélité, il permit que les édits qui leur étaient favorables fussent plus exactement observés.* Le loyalisme des Réformés pendant cette période trouble de l'histoire est finement pointé et l'historien n'a rien à redire.

Par contre, le rapport à l'histoire peut être plus approximatif. Ainsi, Clémence de Neuflize-Bammerville est moins convaincante quand elle cherche à évocer un éventuel passage d'Henri IV à Pommery : *Une tradition, conservée jusqu'à votre grand-père et que je vous transmets ici, veut que le roi Henry IV soit venu à Pommery et s'y soit reposé. Voici sur quoi on peut l'appuyer. Pendant les guerres de la Ligue, le Duc de Mayenne conduisit un corps de troupes espagnoles du Hainaut, sur la frontière de la Champagne, en passant par Péronne et Laon*

en mai 1590, faillit être enlevé par Henry IV en personne qui, à la tête de 2000 cavaliers d'élite avait fait dix huit lieues tout d'une traite pour le surprendre. Le Duc n'eut que le temps de se réfugier à l'abri des murs de Laon. Le roi, ne croyant pas pouvoir l'y forcer avec sa petite troupe, retourna devant Paris dont il faisait le siège. Mais il dut nécessairement alors passer à Pommery qui, comme vous le savez, est sur la route de Péronne à Laon et touche à celle de Paris.

Cette évocation contient des éléments de contexte parfaitement vérifiés : le siège de Paris en mai 1590, Mayenne à la tête de troupes espagnoles. Mais, rien n'est dit sur la date précise de l'événement alors que ce que l'on sait d'Henri IV à cette période le place plutôt en région parisienne à cause du siège. Le mot important du récit est « nécessairement ». Pour un Bammeville, quand Henri IV se trouve dans le Vermandois, il fait nécessairement halte à Pommery (lieu éminent pour la famille), à la nuance près qu'à la date de l'événement, les Joly-Lourdines-Bammeville sont en Poitou et qu'à Pommery, il n'y a qu'un hameau, le premier château des Sons n'étant construit qu'en 1604... Selon Clémence de Neuflize-Bammeville qui reprend là l'argumentaire familial, pour rentrer à Paris, Henri IV doit nécessairement passer par Pommery, alors qu'un examen de la carte montre qu'un parcours entre Péronne et Paris passerait plutôt par Ham, surtout quand, entre chevauchée et siège, Henri IV doit nécessairement faire vite. Mais, la rapidité qui inclinerait à passer par Ham aurait pour conséquence d'éviter Pommery ! Ce qui n'arrange pas la mémoire des Bammeville dans leur édification d'une légitimité et, de ce fait, Clémence de Neuflize-Bammeville va introduire une « nécessité » (*si non è vero, è bene trovato*) qui, par contigüité, permet de relier le site de Pommery à la gloire d'Henri IV lequel, malgré son abjuration, reste pour les protestants le roi par excellence, celui qui signa l'Édit de Nantes.

Là où Clémence de Neuflize-Bammeville est la plus éclatante de vérité, c'est quand elle évoque les souffrances endurées par les Bammeville du fait de la Révocation. Inutile d'invoquer une légitimation par contigüité : les faits parlent d'eux-mêmes.

Enfin, elle est tout aussi vraie dans sa présentation des évènements liés à la Révolution française et qui vont conduire deux membres de la famille à l'incarcération et l'un d'entre eux à passer bien près du fil de la guillotine. Elle devient même emblématique des valeurs sociales et politiques de son groupe social : *La Révolution éclata. Tous ceux qui par leur position ou leur mérite personnel se trouvaient placés au-dessus de la plèbe victorieuse devinrent l'objet de la haine et des fureurs populaires.* En évoquant la Révolution comme mouvement d'une *plèbe victorieuse* animant *haine et fureur populaires*, elle est plus que jamais une Poupart de Neuflize épouse Joly de Bammeville. Alors que leurs ancêtres avaient échappé aux prisons, galères, échafaud, bannissement et exil pour fait de religion, les Bammeville, en 1789, se trouvent aux prises avec une lutte⁷⁰ civile

70. Cf. Laurent Brassart, « Les voies enchevêtrées de la mobilisation politique dans l'Aisne en 1793 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 2010.

à composante sociale, économique et juridique quand, pour eux, la seule lutte concevable est celle qui vise à défendre sa foi, comme Mathurin Joly de Lourdinnes, leur ancêtre.

On retrouve aussi cette distance aristocratique quand elle évoque *les patriotes* qui fouillent la maison et le château des Bammerville en l'absence du propriétaire et qui examinent *avec une avide curiosité ses livres de commerce et y recueilleront des renseignements qu'ils utilisèrent à leur profit*. Victorieuse, *la plèbe* n'en est pas moins lâche, fourbe, indélicate, sinon fraudeuse.

Elle souligne aussi à quel point la violence de la Révolution a marqué la famille, et notamment son mari, Jules de Bammerville, qui n'a que cinq ou six ans pendant la Terreur mais qui se souvient de *la maison de la rue Christine⁷¹, de la cellule de son père, de l'aspect lugubre de l'abbaye, de la grande fosse creusée dans la cour pour recevoir pêle-mêle les corps de prisonniers massacrés, et d'avoir rencontré avec épouvante sur le Quai des Tuileries des charrettes pleines de malheureuses créatures allant à l'échafaud dressé sur la Place Louis XV appelée par une sanglante ironie Place de la Concorde*.

La sortie de cette phase lugubre prendra la forme d'une date et d'un nom.

La date, c'est le 9 Thermidor: *Ce ne fut qu'après le 9 thermidor (Juillet 1794) lorsque la France échappa au joug sanglant de Robespierre, que les deux époux purent se rejoindre à Saint-Quentin, et s'occuper à relever les ruines que la terreur avait accumulées autour d'eux.*

L'homme, c'est Bonaparte, Premier Consul: *Tout s'était réorganisé en France sous l'impulsion puissante du Premier Consul. Après avoir terminé la seconde guerre de la Révolution et conclu le traité de Lunéville avec l'Autriche, et d'Amiens avec l'Angleterre, en 1802, il avait profité de la paix pour fermer les plaies de l'intérieur et y rétablir l'ordre et la propriété*. Ces derniers acquis (fermeture des plaies de l'intérieur, rétablissement de l'ordre et de la propriété) ramechèrèrent tous les Bammerville à Saint-Quentin et à Pommery qui, dès le 9 Thermidor, avait cessé d'être une prison d'assignation à résidence. Les Bammerville pouvaient devenir maires de Saint-Quentin...

Enfin, le rapport à l'histoire conduit souvent aux positions politiques. Si l'on s'en tenait aux seules analyses de Clémence de Neuflize-Bammerville sur les déboires des Bammerville sous la Révolution et la Terreur, on serait enclin à considérer qu'ils sont partisans d'un certain légitimisme, ce qui fut le cas de quelques gentilshommes protestants.

Mais, à lire Clémence de Neuflize-Bammerville de plus près, on déduit que c'est l'orléanisme qui a les faveurs de cette aristocratie protestante entreprenante.

Tout d'abord à cause de leur anglophilie: *Lorsque la Restauration eut ramené la liberté des mers, ils [les Bammerville] s'empressèrent de renouer leurs rapports avec l'Angleterre, le pays par excellence de l'industrie et des machines. Ils leur empruntèrent divers perfectionnements, et à défaut des machines entières dont l'entrée était alors prohibée en France, ils en rapportèrent des dessins ou*

71. Toujours le quartier protestant de Paris...

des pièces de machines détachées qui leur étaient utiles et profitables pour leurs établissements.

Ensuite, du fait de liens personnels : Louis-Philippe avait une considération particulière pour votre grand-père et ne cessait en toute occasion de la lui témoigner. Il se montra très aimable pour lui quand il fut son hôte en 1833, lorsqu'il vint à St Quentin au devant de ses deux fils, les ducs d'Orléans et de Nemours qui venaient de faire leurs premières armes au siège d'Anvers, conséquence de la séparation de la Belgique d'avec la Hollande.

Enfin, les liens entre les Orléans et les protestants français s'appuyaient aussi sur les « mariages protestants »⁷² de la famille royale issue de la Révolution de Juillet 1830. Ce qui amena les protestants à un dévouement sans limite à l'égard des Orléans, d'autant plus que Guizot était le principal ministre du roi. Ainsi, en 1837, le Duc d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe et la Duchesse d'Orléans, princesse de Mecklembourg-Schwerin, récemment mariés firent au commencement de Septembre de cette année, une excursion à St Quentin, en quittant le camp de Compiègne. Ils furent reçus à la Sous-préfecture par M. et Mme Villiers (Madame était une aimable personne, sœur de Mme Courant du Havre et de Poissy). Le Duc et la Duchesse visitèrent dans la ville plusieurs établissements, entre autres l'Abbaye⁷³, et une très intéressante exposition où on avait rassemblé dans les salles de Fervacques, tous les produits de l'industrie du département. Le Duc pria votre grand-père de donner le bras à la Duchesse pour la lui faire parcourir. Quelques dames, dont je faisais partie, avaient été nommées pour accompagner la Duchesse et on me chargea de lui offrir une corbeille de tissus choisis parmi les plus fins et les plus recherchés, fabriqués dans la ville et les environs. Elle l'accepta très gracieusement (blondes, dentelles, étoffes de soie, de laines fines, châles, cachemire, mousseline, baptiste, percale, brillante etc.,). Il y avait un grand dîner pour les autorités et les notables, suivi d'un bal que la Duchesse d'Orléans ouvrit avec votre grand-père⁷⁴, qui était alors plus jeune que quand vous l'avez connu. Sans être jolie, la Duchesse était agréable, grande, distinguée ; elle avait des yeux très expressifs et une vivacité dans les idées qui donnait un grand charme à sa conversation.

72. Le mariage du duc d'Orléans Ferdinand-Philippe avec Hélène de Mecklembourg-Schwerin fut un des trois « mariages protestants » qui permirent de rompre le « blocus matrimonial » imposé par Metternich aux princes protestants d'Allemagne. Il fut célébré à Fontainebleau, le 30 mai 1837, dans une cérémonie où le culte protestant était présidé par Rodolphe Cuvier, président du Consistoire luthérien. Le premier mariage protestant avait été celui de l'aînée des princesses, la fille de Louis-Philippe, Louise, avec le nouveau roi des Belges, Léopold Ier de Saxe-Cobourg-Saalfeld, luthérien. Ce mariage protestant fut célébré, le 12 août 1832, après l'union civile et la bénédiction catholique. Enfin, le troisième fut celui entre la seconde fille de Louis-Philippe, Marie d'Orléans, et le duc Alexandre de Wurtemberg.

73. Un des établissements des Bammerville.

74. Honneur signalé qui souligne l'éminence de la position de Jules de Bammerville à Saint-Quentin et le désir de la famille régnante d'honorer une figure affirmée du protestantisme local.

En d'autres termes, Clémence de Neuflize-Bammeville a bien du mal à faire à ses petits-fils ses sympathies orléanistes qui se nourrissent, sous la monarchie de Juillet, à un cycle économique de prospérité du textile à Saint-Quentin⁷⁵.

Le style

Le raffinement et l'élégance sont une des marques de groupe social et de ceux qui, par la suite, l'imiteront ou s'en réclameront. La maîtrise de ces manières est au cœur du processus d'éducation: *Mais l'intérêt le plus puissant pour Mr et Mme de Bammeville était tout ce qui se rapportait à leurs fils, aussi bien pour le présent que pour l'avenir. Tous deux voulaient pour ces chers enfants une éducation forte qui pût en même temps façonner leur caractère, assurer leurs principes et leur donner cette instruction étendue et variée, apanage des esprits distingués.*

Distingués, le mot est lâché. Les propos de Clémence de Neuflize-Bammeville sont exemplaires d'un mode de transmission typique de ces groupes supérieurs de la société française⁷⁶.

C'est cette composante du souci éducatif qui conduit les Bammeville à recourir au préceptoral⁷⁷, système éducatif typique de ce milieu social: *Mr et Mme de Bammeville réunirent leurs fils aînés, Aimé et Jules, à ceux de leurs amis Oberkampf, Alphonse et Emile, tous quatre contemporains et âgés de huit à dix ans. Ils les établirent dans une maison de campagne à Jouy-en-Josas, sous la direction d'un homme moral, instruit, spirituel, Mr Philippon, que les deux familles tenaient en haute estime. [...] Aimé et respecté par ses élèves, il conserva avec eux jusqu'à la fin de ses jours les rapports les plus affectueux.*

Toutefois, comme Pommery reste l'autre lieu d'habitation sinon de villégiature des jeunes Bammeville, il arrive que les quatre garçons quittent Jouy pour le Vermandois. Le précepteur étant attaché aux personnes, M. Philippon séjourne à Pommery et Clémence de Neuflize-Bammeville signale à ses petits-enfants: *Vous avez vu son portrait à Pommery et vous connaissez celle des allées du parc qui porte encore son nom, dans laquelle il se promenait chaque jour en méditant les classiques grecs et latins.* Les allées du Parc n'évoquent plus aujourd'hui M. Philippon mais on garde une pensée émue à l'idée qu'au cœur du printemps ou de l'été, elles ont retenti de déclinaisons grecques ou latines et qu'elles aient pu être témoins de lectures à haute voix de pages de Thucydide ou de Tacite, d'Homère ou de Virgile.

Il est intéressant de noter, alors que les Bammeville ont été plus qu'actifs dans la reconstitution d'une communauté protestante à Saint-Quentin et dans les

75. Textile qui «occupait, pour les articles fins, un rang comparable à celui de Rouen pour les toiles communes. En 1834, les établissements des filatures de Saint-Quentin et de sa banlieue proche regroupaient 210 000 broches. Elles donnaient du travail à 4000 ouvriers» (Terrier, *op. cit.* p. 159). Et aussi, cité *ibid.*, J. Broxho, *Recherches sur la ville de Saint-Quentin pendant la Monarchie de Juillet*, DES, Lille, 1974.

76. Cf. le classique Pierre Bourdieu, *La distinction, critique sociale du jugement*, 1979.

77. Éric Mension-Rigaud, *L'enfance au château*, Paris, 1990.

créations d'écoles, qu'ils n'aient pas souhaité y mettre leurs propres enfants. Le recours au préceptorat, et donc l'appartenance sociale, passaient avant d'autres considérations.

Le style repose aussi sur le goût et Clémence de Neuflize-Bammeville ne manque pas de ponctuer son récit d'allusions aux meubles ou aux tableaux. Ainsi, la maison du XVII^e siècle appartenant à l'avocat Jacob Joly, rue Serpente, est décrite avec minutie : *Les appartements étaient tendus de tapisseries de Flandre et de Bergame. Les sièges (fauteuils) recouverts en tapisserie, les sièges pliants de même. On y voit la description d'un lit à colonnes et baldaquin avec rideaux en drap cramoisi garni de franges et d'ornements en soie ; d'un autre, lui aussi à colonnes garni de drap et d'ornements de soie couleur de musque ; le ménage tout entier depuis la huche pour faire le pain, jusqu'à la vaisselle plate et au flambeau à deux branches qui éclairait les veilles du savant jurisconsulte.*

Mais, pour Clémence de Neuflize-Bammeville, la quintessence du bon goût et de la distinction aristocratiques se trouvent chez le comte de Laval et, pour jouer avec le titre d'un recueil de Gogol, ses *Récits de Saint-Pétersbourg* brillent de tout leur éclat⁷⁸. Par contre, il n'en va pas de même pour l'épouse de ce comte : *sa femme, qui avait tout à fait le type russe, fut fort aimable pour la famille, mais était loin d'avoir la distinction de son mari, auquel elle survécut plusieurs années.* Bref, après des décennies de proximité, sinon d'intimité quotidienne, auprès d'un des plus distingués représentants de l'aristocratique élégance française, Mme de Laval, sans être une Cosaque, resta une Russe...

En d'autres termes, le bon goût, les manières et le savoir-vivre sont les marqueurs d'une hiérarchisation, soit sociale quand il s'agit de la France, soit culturelle ou politique face aux autres pays d'Europe. Une des meilleures expressions de ce sentiment et de cette manière d'être a été donnée par Talleyrand : «L'élégance et la simplicité réunies sont, pour toute chose et toute personne, le caractère distinctif de la noblesse⁷⁹ ».

La transmission ou la préservation des biens meubles

Les «vieilles pierres et vieux objets»⁸⁰ font partie du patrimoine à transmettre, non seulement en tant que biens mais aussi en tant qu'objets chargés

78. Vers 1865, lorsqu'elle écrit ces *Souvenirs du passé*, Clémence de Neuflize-Bammeville est encore éblouie, trente ans après, du récit du bal à la cour de Saint-Pétersbourg : *L'empereur Alexandre parut le premier, conduisant la polonoise, sorte de marche cadencée, et donnait la main à la Reine Louise de Prusse (princesse de Mecklembourg), célèbre par sa beauté et ses malheurs. Elle était charmante, pleine de grâces et de majesté, et d'une recherche et d'une élégance qui relevaient l'éclat de sa beauté. Venaient ensuite l'Impératrice Élisabeth (princesse de Baden-Baden) avec le Roi de Prusse, suivis de toute la Cour, au milieu d'un déploiement de luxe et d'un éclat de pierreries des plus merveilleux.*

79. Talleyrand, *Mémoires*, 1891.

80. Éric Mension-Rigaud, *Aristocrates et grands bourgeois, Éducation, traditions, valeurs*, Paris, 1994.

d'histoire de la tradition familiale. Ce groupe cherche à maintenir ces objets en son sein et veille à en définir l'origine autant que la localisation.

Ainsi, dans ses *Souvenirs*, Clémence de Neuflize-Bammeville évoque Henri Joly, le Londonien⁸¹ qui *laissa un testament par lequel il nommait exécuteur testamentaire celui de ses frères dont l'âge se rapprochait le plus du sien et avec lequel sans doute il était le plus lié, Pierre Joly de Bammeville*. Mais, elle prend bien soin de signaler à ses petits-enfants le destin de certains objets de ce legs, à savoir des flambeaux dans le style des «chinoiseries», typique du XVIII^e siècle : *Mais, celui-ci conserva comme souvenir de ce frère regretté quatre flambeaux d'argent ciselés représentant des figurines ayant une certaine valeur artistique qui, divisés par paires, sont aujourd'hui entre les mains de deux de ses petits-fils, Jules, votre grand-père, et Éric, votre oncle*. Il lui est d'ailleurs possible de retracer l'itinéraire de ces flambeaux qui sont à Londres en 1761, passent à Pierre Joly de Bammeville à Saint-Quentin, puis à Pierre Louis Samuel de Bammeville en 1797, et à Jules Joly de Bammeville en 1811⁸².

La mémoire collective de groupe trouve ainsi un point d'appui dans des objets qui signalent autant l'histoire familiale que le désir de transmission.

Le réseau

Le réseau social est avant tout familial. Avec précision, Clémence de Neuflize-Bammeville explique à ses petits-enfants toutes les ressources de la famille qui vont de la banque à l'industrie en passant par le service de l'État, que ce soit aux Finances ou au Conseil d'État.

Le lien avec d'autres familles, éventuellement en Europe, est aussi établi et les modalités du lien sont précisées. Ainsi, après sa réussite en Russie, le comte de Laval offre de beaux mariages à ses filles, dont Zénaïde qui devient comtesse de Lebzeltern⁸³. Au sujet de cette dernière, Clémence de Neuflize-Bammeville précise à ses jeunes interlocuteurs : *Vous la connaissez, elle habite Paris près de sa fille la vicomtesse des Cars*. Le lien n'a donc rien d'abstrait et... il peut être mobilisé.

Les mariages sont un des temps forts de ces alliances sociales. Mais si les mariages des Bammeville sont exempts de mésalliance, ils restent marqués par une endogamie assez poussée. Dans ce milieu, les garçons portent habituellement le nom vers d'autres secteurs sociaux et professionnels que celui de

81. Henry Joly est le troisième fils de Samuel de Bammeville et Marthe de Pondartin. En 1761, à l'âge de 36 ans, il meurt à Londres où il commerçait en son nom et en celui de la maison «Samuel Joly et fils».

82. Notons qu'ils passèrent ensuite, en 1892, à Berthe Joly de Bammeville, qui épousa Georges Renusson d'Hauteville ; puis, en 1930, à leur fils, Philippe de Renusson d'Hauteville, et, enfin, en 1950, à Geneviève Renusson d'Hauteville qui épousa Jacques Auriol (parents du coureur motocycliste Hubert Auriol...).

83. Les Lebzeltern sont une grande famille viennoise qui, à l'époque du mariage de Zénaïde de Laval, est très proche de Metternich.

la seule origine aristocratique. Les filles « servent » à tisser des alliances pour prolonger l'influence familiale. Toutefois, les demoiselles Bammerville seront surtout mariées à des conjoints renforçant les liens avec le textile ou la banque, si l'on veut bien faire exception de la branche familiale alliée au secteur du champagne avec les Roederer. S'agissant des garçons, les Bammerville vont essentiellement rester cantonnés dans leur environnement proche. Aucun d'entre eux ne va se porter vers la théologie, la politique, les sciences ou les arts. Quand on compare aux Monod, aux Leenhardt ou à d'autres, on observe que chez les Bammerville, il n'y a pas de pasteurs, ni de polytechniciens ingénieurs des mines devenus ministres, comme Freycinet, ni de députés⁸⁴ républicains, comme Clamagéran ou Lavergne, ni de professeur à l'École normale supérieure, comme Gabriel Monod, ou à l'École libre des Sciences politiques, comme les Leusse, ni, au XX^e siècle, de titulaire de chaire au Collège de France et encore moins de prix Nobel comme Jacques Monod, ni d'ethnologue comme Maurice Leenhardt, ou de cinéastes, comme Roger Leenhardt ou Jean-Luc Godard⁸⁵... Si, sous le régime de la Révocation, les alliances des Bammerville ne pouvaient être qu'étroites, il n'en allait plus de même au XIX^e siècle. Cette exigüité du réseau d'alliances matrimoniales s'explique certainement par les vicissitudes industrielles qu'ils ont dû traverser au milieu du XIX^e siècle ainsi que par celles éprouvées lors de la succession de Jules Joly de Bammerville (1870-1873)⁸⁶. Ainsi, symboles d'une étroitesse d'alliances à la charnière du XIX^e et du XX^e siècle, quand les Bammerville n'utilisent pratiquement plus Pommery, leurs adresses parisiennes restent confinées dans le huitième arrondissement de la vieille aristocratie, souvent rentière : rue de La Boétie, rue du Colisée, rue du Faubourg-Saint-Honoré, rue de Londres, rue de Miromesnil. Comme protestants, ils sont, pour la plupart d'entre eux, membres de la paroisse du Saint-Esprit, rue Roquépine, subtilement discrète⁸⁷, mais moins dynamique que celles de l'Oratoire du Louvre ou de Passy, rue Cortambert. Chez les Bammerville, la génération du Réveil s'est éteinte. La suivante resta sur les acquis.

Ainsi, les Bammerville n'ont pas vraiment su négocier le virage de la mérocratie républicaine. Ils sont représentatifs, en dépit d'un courage déployé de la

84. Alors qu'au XVIII^e siècle, Jean Joly de Remaucourt fut élu député à Législative le 8 septembre 1791. Certes, son maigre résultat témoigne peut-être de sa condition de minoritaire au sein des notables manufacturiers (élu 10^e sur 13 par 430 voix sur 888 votants). Le 9 germinal an VIII, il deviendra conseiller de préfecture de l'Aisne (cf. *Dictionnaire des parlementaires français*, Robert, Bourlon, Cougny). Le dernier parlementaire en lien avec la famille sera Émile Oberkampf, en 1827 (« Actualités », BHSPF, 1928, p. 445).

85. Éric Bungener, *Filiations protestantes*, France, t. I à III, Genève, Éditions familiales, 1996.

86. M. Séverin, *art. cit.*, partie II , p. 73-98.

87. Ne sont-ils pas proches de ce qu'évoque le critique et écrivain Émile Faguet : « Il n'y a rien de plus français, de plus vieux-français que le protestantisme de France... Les protestants français sont si français qu'ils ont été comme le sel de la France » ? (*Revue latine*, 1902, cité par E. G. Léonard, *op. cit.* 1953).

Révocation à la République, de ce que décrit E. G. Léonard⁸⁸: «La Révolution de 1848 marque la fin de la vieille France et par là de la vieille noblesse protestante. Elle s'amenuisait sans répit par la mort des uns, la conversion de lassitude des autres, les mariages mixtes des jeunes qui ne trouvaient plus de partis de leur milieu parmi leurs coreligionnaires. C'est en ce milieu du XIX^e siècle que s'éteignit la branche protestante des Ségar et que le dernier des Frotté huguenots consentit à faire acte de catholicisme avant de mourir. Certes, il reste encore dans le protestantisme français des héritiers de beaux noms anciens, mais ils ne sont plus assez nombreux pour former un milieu et ne sont plus que le couronnement de sa haute bourgeoisie».

Quand, en 1914, Éric de Bammerville⁸⁹ transmit en legs le château et parc de Pommery à l'Association de Bienfaisance parmi les Protestants de Saint-Quentin, l'histoire du Pommery des Bammerville était presque close. Le légataire décéda en 1916, mais le château ne put être reçu dans la succession car il était occupé par les Allemands. En 1917, ceux-ci le dynamitèrent⁹⁰ et ne resta alors qu'un monceau de ruines. L'édifice actuel fut construit à partir de 1922. Il relève du manoir bourgeois plus que du château.

Désormais, la trace des Bammerville n'est clairement visible qu'au monogramme de famille placé au pinacle de la grille d'entrée, à la plaque en fronton du nouveau bâtiment ainsi qu'au cimetière et, à l'intérieur de la maison, à la Bible sur lutrin et au portrait de Clémence de Neuflize-Bammerville. Il reste aussi quelques rares sources (actes, articles), notamment ses *Souvenirs du passé*, adressés à ses petits-enfants et permettant de mieux saisir en quoi, dans un recueil de Picardie, *parmi les caractères fortement trempés de nos pères, elles [les générations] peuvent rencontrer des exemples à suivre, des souvenirs à honorer, et perpétuer ainsi des traditions de foi, d'honneur et de loyauté, héritage qu'il faut savoir conserver, lorsque, comme vous, on a le privilège de les posséder.*

Dominique FABRE

88. E. G. Léonard, *Le Protestant français*, Paris, 1953.

89. L'appartenance d'E. de Bammerville à un réseau de relations sociales solidement constitué est aussi perceptible au fait que son épouse aura droit à une mention dans la rubrique nécrologique du *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*: «A 85 ans est morte à Paris Mme Eric de Bammerville, née de Bussière, fille d'un des premiers membres de notre Société et veuve du dernier descendant protestant de la famille Joly de Bammerville qui contribua grandement au développement de l'industrie textile à Saint-Quentin à la fin du XVII^e siècle, et à la restauration de l'Église réformée dans cette ville au début du XIX^e siècle»(BSHPF, 1927, p. 152).

90. On se risque à espérer qu'une séquelle de la signature de l'Édit du 14 octobre 1685 par Louis XIV révoquant l'Édit de Tolérance signé en 1598 à Nantes par son aïeul Henri IV, n'a pas exposé le lieu, lors de sa destruction, à une ultime et cruelle ironie de l'Histoire, à savoir la présence, parmi les officiers prussiens qui réduisirent le château à néant, de descendants de huguenots accueillis à Berlin, dès 1685, par le Prince Électeur de Brandebourg, duc de Prusse !